MON VILLAGE ENTRE SEINE ET FORÊT

# BOIS-LE-ROI le Mag

#2 - OCTOBRE 2026



## Ensemble, faisons vivre Bois-le-Roi

### Accueil des nouveaux habitants

Vous êtes arrivés à Bois-le-Roi depuis l'an dernier ? Bienvenue !
Monsieur le Maire et les élus vous invitent à une rencontre conviviale en novembre pour découvrir la commune, ses services, ses associations et ses projets.
**Pour recevoir votre invitation :**
01 60 59 18 11
affaires-generales@ville-boisleroi.fr

### Participation citoyenne

*Vous avez une expertise, une idée ou l'envie de contribuer à la vie de la commune ?*

**Participez aux projets citoyens !**

Complétez le formulaire en scannant le QR code ou contactez la municipalité par mail affairesgenerales@ville-boisleroi.fr

# SOMMAIRE


**4 Retour sur...**
**... un été ensemble**
***Retour sur Journée Européenne du Patrimoine***
L'église Saint-Pierre
une répétition de l'histoire au fil des siècles

**8 Vie associative**

**16 Bien vivre ensemble**
Sécurité, solidarité et citoyenneté

**18 Dossier urbanisme**
Des projets de travaux : Que faire ?
Préparons ensemble les prochaines évolutions du PLUI
Loc'Avantages
Un été en chantier : embellir notre commune

**21 Santé**
Bien vieillir chez soi,
des solutions pour accompagner les seniors et les aidants

**22 Biodiversité**
Continuer de préserver
notre patrimoine naturel

**24 Médiathèque**
Coups de coeur
de nos bibliothécaires

**26 Enfance**
Séjours d'été 2026
Calendrier des inscriptions
accueil periscolaire / extrascolaire

**27 Petites annonces**
& coupon-réponse d'inscription
pour le repas des aînés
(ou le colis de Noël)

**21 Professionnels**
Découvrir
le métier d'assistante maternelle
& les établissements bacots :
@Jaro.Cycles
Ryca Studio Pilates
L'Orée du Bois

**30 Histoire**
Se souvenir
de la Libération du 23 août 1944

**31 État civil**

**32 Tribunes libres**

**34 Agendas**





**L'IMAGE DU MAG'**

Notre commune se mobilise pour le mois dédié à la sensibilisation au cancer du sein. Élus et agents se sont réunis sous les couleurs d'Octobre Rose pour porter ce message de solidarité et d'engagement.

La mairie et notre application Néocity se sont parées de rose en octobre. La sensibilisation peut sauver des vies, parlons-en, informons-nous et encourageons nos proches à se faire dépister.


**BOIS-LE-ROI** *le Mag* **- Octobre 2026 - #2**

**Directeur de la publication :** Jean-Philippe GUIBERT

**En couverture :** Forum des associations 2026

**Rédactrice en chef :** Laurence CHAMMAH

**Rédaction :** A. DA PONTE, A. MICHAUD, C. PARUSSOLO, C. PERRET, M. SALIOT, les services municipaux et les associations • **Conception :** A.MICHAUD • **Crédits photos et illustrations :** les services municipaux, Canva Pro, les associations et les commerçants , Babeth Aloy • **Impression :** INORE GROUPE • 2 900 exemplaires imprimés sur papier 100 % PEFC (COUCHE MAGNO SATIN 115 g/m²) • Dépôt légal à parution



**MAIRIE DE BOIS-LE-ROI**
4 avenue Paul Doumer
77590 Bois-le-Roi
**01 60 59 18 00**
**www.ville-boisleroi.fr**
**@communeboisleroi**






# Éditorial BOIS-LE-ROI *le Mag*

MON VILLAGE ENTRE SEINE ET FORÊT

## *Chères Bacottes, chers Bacots.*

Depuis notre élection, nous avons fait un choix simple : regarder les réalités en face, vous dire les choses telles qu'elles sont et agir avec méthode.

Ces premiers mois nous ont conduits à prendre des décisions importantes pour défendre Bois-le-Roi, son cadre de vie et son identité, tout en assumant pleinement nos responsabilités.

**Répondre à la loi SRU sans dénaturer Bois-le-Roi**

Pour 2023-2025, l'objectif fixé à Bois-le-Roi était de 86 logements sociaux ; 14 ont été réalisés. Cette situation nous exposait à une procédure de carence. **Nous avons obtenu que la commune n'entre pas en carence en engageant avec l'État un dialogue fondé sur une volonté claire : respecter nos obligations tout en trouvant une réponse adaptée à notre territoire.**

Notre difficulté est concrète : les petites opérations de logements sociaux diffus sont difficiles à équilibrer pour les bailleurs. Nous travaillons donc avec le Sous-Préfet à des solutions permettant de développer ces logements, notamment par la réhabilitation et la transformation de bâtiments existants, plutôt que par la multiplication de grandes opérations. Nous voulons répondre aux besoins des jeunes, des familles, des personnes en situation de handicap et de nos aînés, tout en préservant notre environnement et l'identité de notre village en forêt.

Le projet de Chantemerle porté par l'association Les ailes déployées (LAD) privilégie, autant que possible, la transformation de l'existant. Présenté lors de la réunion publique du 23 septembre, il est aujourd'hui soumis à concertation. Notre rôle est de faire remonter vos observations et de veiller à sa bonne intégration.

Nous avons également engagé un travail collectif sur la modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), avec les élus, les associations et des personnes compétentes. Nous porterons la suppression des Secteurs de Mixité Sociale de type 2 (SMS 2) et le renforcement des protections de notre environnement et de notre biodiversité.

**L'Île de Loisirs : développer sans pénaliser Bois-le-Roi**

D'importants investissements sont prévus pour rénover les équipements et renforcer l'attractivité de l'Île de Loisirs. Le stationnement payant fait partie du modèle économique retenu par l'ancienne équipe municipale. En tant que maire et président du Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion (SMEAG), j'ai demandé que des alternatives soient étudiées afin d'éviter son report dans nos rues. La sécurité est essentielle, elle passe notamment par la maîtrise de la fréquentation de la baignade.

**Une démocratie locale vivante**

Nous instaurerons une réunion publique annuelle dédiée aux finances communales.

Groupes de travail, réunions publiques et concertations doivent permettre de partager l'information, d'entendre les désaccords et d'améliorer les décisions. Cette transparence vaut aussi lorsqu'une situation sensible survient dans les services municipaux : les habitants doivent pouvoir comprendre les faits et les mesures prises.

Tout ne sera pas réglé en quelques mois. Certains choix seront difficiles. Certains projets devront être repensés, d'autres attendre ou être abandonnés.

Notre cap est clair : protéger Bois-le-Roi avec détermination, agir avec responsabilité et vous associer davantage aux décisions qui engagent l'avenir de notre commune.

## *Protéger Bois-le-Roi, préparer son avenir*

**Des finances à consolider**

La situation financière de la commune nous impose rigueur et responsabilité. Nous voulons tenir notre engagement de ne pas augmenter le taux communal de taxe foncière.

Nous avons arrêté ou réorienté certains projets qui ne nous paraissaient pas prioritaires. Nous devons aussi agir progressivement sur les dépenses de fonctionnement, notamment les frais de personnel, sans dégrader les services ni déstabiliser les équipes. Cela passera d'abord par une meilleure organisation et le non-remplacement systématique de certains départs.

*Au plaisir d'échanger*

Jean-Philippe GUIBERT
Maire de Bois-le-Roi
Vice-président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau en charge de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

# UN ÉTÉ ENSEMBLE

Fête de la musique

Soleil Bacot

Cinéma sous les étoiles

Vide-grenier

Forum des associations

Théâtre de verdure

Commémoration de la Libération

## Journée Européenne du Patrimoine

*Thème 2026 « Le Patrimoine en Péril »*

# L'église Saint-Pierre

## Une répétition de l'histoire au fil des siècles

*Tel fut le fil conducteur de cette journée consacrée à notre église Saint-Pierre afin de vous faire découvrir, grâce aux archives et conférences, une histoire à répétition à laquelle nous comptons bien mettre fin par la mise en œuvre d'un projet de sécurisation et consolidation durable.*

*Ce 19 septembre 2026, L'église se réveille sous un soleil radieux. Une magnifique journée au cours de laquelle vous avez été nombreux à nous rejoindre pour écouter, partager, échanger et déambuler dans ce lieu empreint de sérénité. Nous vous remercions pour votre présence ainsi que tous les partenaires qui nous ont accompagnés pour cet évènement, Bois-le-Roi Audiovisuel et Patrimoine, le Diocèse de Meaux, le Pôle Missionnaire et l'équipe paroissiale, les Amis de l'Orgue, l'Association pour la Sauvegarde de l'église Saint-Pierre et les équipes municipales.*

*C'est par ce rassemblement et unis que nous donnons sens à la sauvegarde de l'église*







*Père José ANTONINI, curé du Pôle Missionnaire et Père C.NSIANGU,prêtre référent pour Bois-le-Roi*



### Quelques repères chronologiques marquants

### XIIe siècle : les origines

L'histoire de l'église Saint-Pierre remonte au XIIe siècle. Le portail, la nef et ses chapiteaux sculptés, la tour du clocher et la crypte témoignent encore de cette histoire ancienne.

### XVIIe siècle : une église déjà en péril

Une archive évoque, sous Louis XIV, son état très dégradé ,dans une lettre du curé Claude Martin pour un appel aux dons. La toiture sera ainsi refaite. *« ...cette église menaçant ruine, surtout du côté de la chapelle de la Vierge, la nef décarrelée, les murailles décré-pies, le couvert tout ruiné, les vitres cassées, les bas-côtés délambrissés, le grand autel en très piteux état, sans avoir aucune commodité pour serrer les ornements, de manière qu'il y neige et pleut comme dans la rue. »*

### XVIIIe et XIXe siècles : désaffectation, péril et reconstruction

Pendant la Révolution, l'église est désaffectée. En état d'abandon, elle rouvre au culte en 1809 et les premiers travaux sont entrepris en 1818. Après d'abondantes pluies, une déclaration de péril est prononcée en octobre 1837. La restauration est jugée trop complexe et faute de budget suffisant l'édifice est en partie démoli et partiellement reconstruit entre 1838 et 1842.

Les problèmes structurels persistent et de nouvelles campagnes de travaux se succèdent en 1861, 1863, 1866, 1885 et 1890. Une partie des vestiges de l'ancienne église servira à la construction du Presbytère en 1848.

Des descriptions anciennes qui font écho, de manière troublante, aux préoccupations actuelles.

### XXe siècle : des alertes restées sans suite

En 1923, l'état de l'église est à nouveau jugé très préoccupant. Des travaux de confortement partiels sont mis en oeuvre par l'architecte Louis Perrin. En 1925, dans une lettre au maire il alerte sur la nécessité de poursuivre les interventions « pour compléter le plan de défense » : une préconisation qui restera sans suite. Après les dommages de guerre et les réparations de 1945, l'église connaît différentes transformations : installation de l'orgue en 1960, travaux de rénovation de 1989 à 1995 et réfection de la chapelle St-Joseph par les paroissiens en 1993.



Entre 1996 et 1999, de nouveaux travaux permettent notamment de réaménager l'espace liturgique, de déplacer la chaire et de construire la tribune d'orgue . Cependant dès 1991 une expertise de la charpente avait été réalisée avec en1995 la préconisation d'une étude structurelle plus approfondie. Aucune trace de sa réalisation n'a été retrouvée dans les archives.

Entre 2010 et 2023, quatre études ont confirmé l'origine des désordres structurels récurrents au niveau des fondations. L'église repose sur des structures anciennes remaniées au fil des siècles, dans un sol de marnes argileuses. En avril 2022, deux arcs déformés ont été confortés provisoirement par un cintrage en bois ainsi, qu'en juin 2024, la pose d'un filet de protection au plafond. En juin 2025 Un architecte du patrimoine est missionné sur la base du diagnostic réalisé par le cabinet Oriel en 2023.

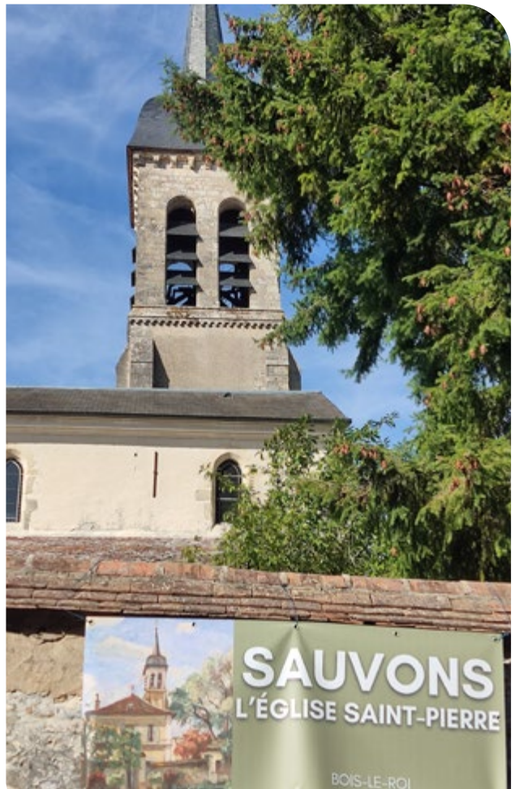
En juin 2026, une réflexion est engagée sur un nouveau projet global pour l'église et le presbytère. En septembre, une première phase est lancée comprenant un nouveau diagnostic structurel et une étude d'archéologie préventive

### Évaluer avant de décider

Compte tenu de la nature et de la complexité de l'édifice, une évaluation technique approfondie est nécessaire afin de disposer d'éléments précis pour déterminer, les mesures de prévention, de surveillance, de confortement ou de mise en sécurité qui pourraient s'avérer nécessaires avant tout démarrage de travaux sur les fondations.

Des dispositifs initialement conçus comme des mesures provisoires sont toujours en place aujourd'hui : cintrage en bois pour soutenir les 2 arcs déformés en avril 2022 puis pose d'un filet de protection au plafond en juin 2024.

Le dernier diagnostic effectué par le cabinet Oriel date de juin 2023 ; il est donc indispensable en première étape de refaire cette démarche précise sur l'état structurel de l'église en tenant compte du facteur supplémentaire de l'évolution des conditions climatiques.




### Mais qu'est ce qui cloche avec Marie Clémence (1790) et Marie Elisabeth Marguerite (1921) !

Ce sont les deux cloches qui sont actuellement en bien mauvaise posture. La faute revient au beffroi qui les soutient et stabilise, tout en souplesse, le rythme de leur course ; mais ce dernier est vieillissant, sa réfection avec une structure en fer date de1890.

Le beffroi est endommagé ce qui impacte le mur du clocher quand les cloches sonnent. On peut d'ailleurs entendre un 2ème coup après sonnerie ... lequel ne tinte pas !

La réparation est donc prévue

du 26 au 30 octobre 2026.




*Plan de réfection du beffroi 1890-1891*

La consultation est en cours auprès de cabinets d'Architectes en Chef des Monuments Historiques (ACMH) ayant déjà travaillé sur des fondations d'églises. En effet nous avons souhaité une extension des investigations avec modification du périmètre d'étude incluant le Presbytère et la petite chapelle Saint Joseph qui souffrent des mêmes maux. Les investigations sur cette extension de périmètre devront permettre notamment de mieux comprendre l'organisation des fondations anciennes de l'édifice dont certaines dispositions sont susceptibles de remonter aux états antérieurs à la construction de 1838. La présence de la crypte sous la terrasse du presbytère conforterait cette hypothèse. La réalisation de ce diagnostic pourrait débuter entre novembre et décembre, il sera accompagné d'une étude d'archéologie préventive avec les techniques actuelles non invasives qui permettent de voir sous le sol sans creuser, telles que ERT (ondes électriques) et GRD géoradar (ondes radar), et ce afin d'obtenir une cartographie la plus exacte possible du zonage . C'est un préalable indispensable avant toute prise de décision. Nous vous tiendrons informés des dates d'intervention pour ce diagnostic dès qu'elles seront définies au plus tôt.

**1926 - Inscription de l'église aux Monuments historiques**

**2026 - « Sauvons l'église Saint-Pierre »**

**Après des siècles de travaux successifs pour protéger et préserver l'église, l'objectif est aujourd'hui de comprendre, sécuriser, consolider et transmettre.**

**Ensemble, faisons en sorte que l'histoire ne se répète pas.**

*C. Perret - Déléguée au patrimoine*

*Les textes des associations sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.*

## LE BARBACOT

**Des missions immersives pour nos jeunes**

Au Barbacot, on ne laisse pas les jeunes dans un coin : ils méritent leurs propres animations de vie sociale ! Aussi, on a demandé à Fabulis asso ludique de proposer de nouvelles aventures :

La première édition d'un format mêlant imagination, énigmes, défis et coopération «L'Académie des Espions» pour les jeunes dès 11 ans a eu lieu le 27 septembre.




**Les dates à retenir**

**Le Mystère d'Halloween – 1er nov.**

**Le Grand jeu surprise de Noël 19 déc.** Places limitées : inscriptions sur lebarbacot.fr

**LudoCafé du dimanche tout beau neuf.** Pour tout public, 1 à 2 fois par mois. **Les 8 et 29 novembre, le 13 décembre de 15h à 19h.**

Et ce n'est pas tout :

**Salon RetroGaming le 21 nov.**

**Infos & programme**
**contact@lebarbacot.fr**
**www.lebarbacot.fr**
**Facebook & Instagram**
**lebarbacot**

## ATELIER BACOT DE FIL EN AIGUILLE

### 29 novembre : Venez participer au loto solidaire

**L'Association L'Atelier Bacot de Fil en Aiguille, avec le soutien de la mairie de Bois-le-Roi, vous donne rendez-vous le dimanche 29 novembre 2026 pour un grand loto solidaire au profit du Téléthon de 14h à 19h dans la salle Marcel Paul à Bois-le-Roi.**

De nombreux lots seront à gagner. Des animations vous seront également proposées ainsi qu'une tombola et une vente de vin chaud, de boissons et de gâteaux tout au long de l'après-midi.

Venez nombreux tenter votre chance et surtout partager un moment convivial et solidaire !

Tous les bénéfices seront reversés à l'AFM-Téléthon afin de contribuer à la recherche et à l'aide aux personnes concernées par les maladies rares.

Mobilisons-nous ensemble pour le Téléthon.

Réservation conseillée.




**LOTO SOLIDAIRE : 29 NOVEMBRE**

## BOIS-LE-ROI JUMELAGE

**La Semaine des Jeunes du Jumelage**

L'avenir de notre jumelage est dans la jeunesse, c'est pourquoi nous avons proposé à des jeunes d'âge du collège une semaine d'activités avec des jeunes de Langenargen du même âge. La rencontre avait pour thème « Eau et Forêt ». Par chance, la forêt de Fontainebleau a été rouverte juste pour l'occasion !

Au programme : VTT, escalade, descente du Loing en canoë-kayak, visite de l'écluse, réserve ornithologique, visite de Moret-sur-Loing et de l'accro-branche pour clore une semaine bien remplie. Les Allemands sont repartis des étoiles plein les yeux, et nos jeunes Bacots ont repris le chemin de l'école riches de ces nouvelles rencontres.



**les dates à retenir**

**Dimanche 13 décembre 2026 : stand de Noël sur le marché du dimanche, place de la gare.**

**Du 7 au 10 octobre 2027 : célébration des 35 ans du jumelage**





## LE TRAIT D'UNION

**Des enseignements artistiques pour tous les âges et tous les goûts !**

**Nouveautés :** des stages de musique, de théâtre et d'arts visuels pendant les petites vacances scolaires.

L'accueil administratif du Trait d'Union se fait au 2, rue Julien-Coquement, au RDC, salle Chopin, les lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h45 et de 13h30 à 17h.

**Venez nous voir !**

**Les dates à retenir**

Le concert des professeurs de musique : **dimanche 31 janvier 2027**

Le week-end artistique (musique et arts plastiques) avec l'Association pour le Développement des Arts et de la Culture à Chartrettes **: 13 et 14 mars 2027**

Les spectacles de théâtre et l'exposition des élèves d'arts visuels **en juin 2027.**



*Audition des ensembles d'instruments à cordes et à vents du 1er cycle en juin 2026*

**Contact : secretariat@letraitdunion.art**

**www.letraitdunion.art**

**Tél. : 07 67 93 35 58 (accueil téléphonique du lundi au jeudi de 13h30 à 17h et le vendredi de 9h à 13h.)**



*Travail d'un élève du cours de dessin adolescent*




*Le stand du Trait d'Union au forum des associations du 6 septembre 2026*

## LE CLUB DE L'ÂGE D'OR

**Club de l'Âge d'Or : bouger, découvrir et partager !**

Sorties, voyages, spectacles, repas festifs, ateliers, jeux de société ou marches en forêt : le Club de l'Âge d'Or propose toute l'année de nombreuses activités pour se retrouver et partager de bons moments. De la découverte du patrimoine aux escapades en France et à l'étranger, (Comédie musicale «Le Comte de Monte-Cristo», Arcy-sur-Cure, Découverte du Gâtinais, Zoo de Beauval, Lacs Italiens et Venise, Croisière sur le Rhône, Fête du Beaujolais sur la Seine) chacun peut profiter d'une programmation variée dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

***Rejoignez-nous !***



# Vie associative

## LA COLLINE CHANTE - ACADÉMIE VOIX EN SCÈNE




**Retour sur les premiers spectacles de l'association**

Fin juin le chœur d'enfant et le chœur de femmes ont produit 2 magnifiques spectacles « La famille croquembouche » et « Libertad » à la salle Marcel Paul à Bois-le-Roi (merci au CAS77 !). Merci au public Bacot pour leur accueil si enthousiaste, près de 300 personnes présentes : un vrai succès malgré la canicule.

**« La colline chante »** offre la possibilité de chanter joyeusement, en mouvement et en scène à travers la création collective de spectacles mélangeant théâtre et voix, dans un esprit comédie musicale. C'est un endroit où chaque enfant / adulte peut trouver sa place, apprendre à oser, à ouvrir ses antennes de manière créative et exigeante. Des sorties spectacles en famille sont proposées pour développer notre regard de spectateur ; des stages sur les vacances scolaires, des ateliers et des formations sont organisés régulièrement

Cette année, les chœurs travailleront autour de Mary Poppins : bébé-choeur 4-6 ans / chœur d'enfants 7-11 ans / chœur de femmes dès 12 ans / ensemble masculin

Suivez-nous sur les réseaux et sur notre newsletter en nous contactant sur lacollinechante@gmail.com



## AMAP LES AGAPES

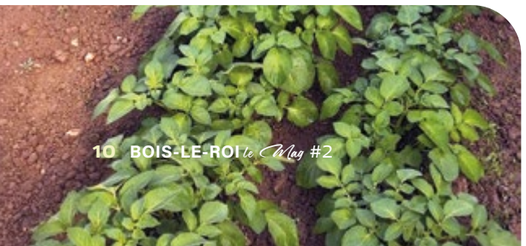
**Solidarité avec les maraîchers bio**

La canicule est maintenant loin derrière nous mais les pertes pour les maraîchers ont été violentes et épuisantes. Rejoignez-nous pour soutenir un maraîchage bio en Seine et Marne. Tous les indicateurs le disent : cultiver les terres différemment, sans pesticide, sans produit chimique, aide le sol et la végétation à se régénérer et à s'adapter au changement de climat. C'est le meilleur moyen de laisser à nos enfants et petits enfants un monde vivable.

Une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP), c'est plus qu'un panier de légumes bio, c'est un réseau d'entraide et de solidarité envers ceux qui respectent le vivant. Notre saison redémarre, rejoignez-nous!

AMAP Les Agapes de Bois-le-Roi / Chartrettes

Contact : Claire au 06 50 56 95 81



## LA MANTES BACOTTE

**La Mantes Bacotte : nature, partage et créativité**

À la Mantes Bacotte, le jardin est un lieu de découvertes, de rencontres et de créativité. L'association accueille petits et grands autour de la nature et du jardinage.

Visites des jardins, échanges et activités artistiques rythment la vie de l'association, qui invite chacun à découvrir ce lieu convivial et à partager des moments autour du jardin et de la création.



*Une exposition céramique «Journée Nationale des Artistes »*

*a été organisée*

*le 4 octobre 2026*



## TIR À L'ARC

### Une saison pleine de succès

La section tir à l'arc de l'Union Sportive de Bois-le-Roi peut être fière de sa saison ! L'équipe mixte s'est illustrée par plusieurs podiums, avec notamment un titre de vice-champion en arc à poulies, et a participé aux championnats de France. Tir en salle, nature, 3D, run archery... la section propose différentes disciplines pour varier les plaisirs.

***Venez découvrir le tir à l'arc à Bois-le-Roi !***




## VO SON LONG

### Les stages de Võ Vietnam

Cet été, l'école Võ Sơn long a posé ses valises dans un camping convivial au cœur du Jura pour un stage placé sous le signe du sport, de la liberté et du partage !

Avec des hébergements adaptés à tous les budgets, chacun a pu choisir sa formule : en famille, entre amis ou en logement partagé. Et surtout, tout le monde s'est retrouvé pour profiter des richesses de la région : baignades au lac, grottes, cascades, balades en bateau, centre aquatique ou encore barbecues conviviaux.

Côté sport, les cours, ouverts à tous les niveaux, ont rythmé les journées, avec des horaires adaptés aux fortes chaleurs. Un séjour simple et chaleureux, où l'on pratique autrement, progresse rapidement et crée de beaux souvenirs.

**Alors, pourquoi pas vous l'an prochain ?**

Contact : VOSONLONG Bois-le-Roi - Anne Sophie SADIK, trésorière

Mail : annesophie.sadik@gmail.com

Tél. : 0609070417



*Animation de Võ Vietnam avec les vacanciers. Crédit : Ecole Võ Son long*

## L'ART DU MOUVEMENT

**Le programme de la saison !**

L'association évolue pour vous offrir encore plus d'intensité et de partage !

**Les dates à retenir**

**SOLO STYLING – 24 & 25 AVRIL 2027** : Deux jours de danse avec Orhiane, de peps et de kiff collectif ! Des chorégraphies entraînantes créées pour de futures démonstrations en plein air ou autres événements de la saison (en partenariat avec les assos bacottes).

**DANSE À DEUX (WEST COAST SWING) : 5 dates de stages & pratiques à Bois-Le-Roi** cette année : 14 nov. • 5 déc. • 9 jan. 13 mars • 5 juin. (Cours hebdomadaires à Avon).

**PARKOUR (KIDS, ADOS/ADULTES) & K-POP ADOS :** Uniquement en stages de vacances. Dates à venir !

**Prêts à bouger avec nous ?**



Découvrez le programme détaillé

https://artdumouvement77.wixsite.com/adm77



# Vie associative

## AU RETOUR DU PRINTEMPS

**Culture, échanges et découvertes à Bois-le-Roi**

Depuis sa création, l'association propose des activités culturelles et de bien-être ouvertes à tous les habitants de Bois-le-Roi et des environs. À travers les cours de langues, les ateliers artistiques pour enfants, les séances de Tai Chi et les sorties culturelles, l'association favorise les échanges, la créativité et le lien entre les générations.



En 2026, les adhérents ont notamment pu participer à une découverte culturelle de Notre-Dame de Paris, un moment de partage autour du patrimoine et de l'histoire.

La saison 2026-2027 se poursuivra avec de nouveaux ateliers de peinture, des cours de langues et des séances de Qi Gong pour adultes et enfants.

Chaque activité est une invitation à apprendre, découvrir et créer ensemble dans un esprit convivial et interculturel.

Au Retour du Printemps

Contact : Olga Cayot, présidente

olgacayot@gmail.com



## BIEN-ÊTRE ET YOGA BACOTS

Envie de vous détendre et de prendre soin de vous ? L'association Bien-Être et Yoga Bacots propose cinq cours hebdomadaires, accessibles aux débutants comme aux pratiquants confirmés. Respiration, postures et relaxation permettent à chacun de progresser à son rythme.



**Les dates à retenir**

Deux stages sont également proposés :

« Ancrage et respiration »

le 28 novembre

« Souplesse et fermeté »

**le 20 mars 2027.**

Au-delà des 5 cours hebdomadaires, venez essayer une séance et partager un moment de détente !

Contacts : beyb77@laposte.net

06 60 20 83 20 – 06 25 64 67 76 – 06 88 03 63 59

## USB DANSE

### Au pays des **rêves** et de l'**absurde**

Avec presque 200 élèves sur scène, le dernier spectacle de l'USB Danse, Au pays des rêves et de l'absurde, a été encore une fois une vraie réussite.

La section est victime de son succès et les cours affichaient déjà complets à l'issue du forum des associations.

**Les dates à retenir**

**Rendez-vous samedi 19 juin 2027 à 17h** pour un nouveau spectacle haut en couleur.





*Spectacle 2026 - photos de Benoît Champy*

## PEEP BOIS-LE-ROI

**La PEEP fait vivre la lecture à Bois-le-Roi**

Les parents de la PEEP se mobilisent pour faire vivre la lecture et la culture dans les écoles bacottes. Avec le Grand Prix des Jeunes Lecteurs, les élèves ont partagé leurs livres coups de cœur. Les finalistes ont reçu des bons d'achat pour en avoir de nouveaux.

Lors de la Semaine de la déconnexion, l'illustrateur de la BD Dénecourt est venu en classe faire découvrir les coulisses de la création d'une bande dessinée. Cette même semaine, le Troc de Livres a permis aux enfants d'échanger leurs ouvrages et de donner une seconde vie à leurs histoires préférées.

Ces actions, portées toute l'année par les parents bénévoles, contribuent à la vie scolaire et culturelle de nos enfants. La PEEP prépare déjà de nouveaux projets pour continuer à faire vivre la culture et le partage dans nos écoles.

Plus d'infos sur Facebook : @PeepBoisleRoi








## LA VIE À VÉLO

### Journée de l'écomobilité scolaire

Vendredi 22 mai 2026, nous avons célébré la venue des écoliers à pied, à vélo ou en bus.

Routes couvertes de dessins multicolores à la craie, 1000-pattes, convois à vélo. Chaque enfant a été félicité à l'arrivée par un petit ruban à attacher au sac ou au vélo.

Aller à l'école sans voiture c'est souvent possible ! Plus de 40 vélos stationnés aux Viarons, plus de 50 à l'école O.Métra (la moitié des effectifs).

Pour les enfants, l'écomobilité, c'est la liberté (se déplacer comme un grand), la santé (se bouger et respirer) et la convivialité (ça papote sévère).

Alors aménageons des axes piétons et cyclables continus pour que nos enfants puissent se déplacer en toute sécurité dans notre ville.

Aux Pays-Bas, 3 enfants sur 4 vont à l'école primaire en marchant ou à vélo. Pourquoi pas nous ?

## INFOSEINE.COM

**L'association Infoseine.com vous informe**

Face aux canicules, la loi SRU doit rester intelligente : rénover plutôt que construire.

Contrairement au neuf, la rénovation n'impose aucun abattage d'arbres et favorise une vraie mixité sociale, absente du logement neuf. Bien comprise, cette politique éviterait à la commune les amendes SRU et réduirait les subventions aux bailleurs sociaux, tout en conservant le choix des locataires et les loyers. Nous proposons d'y associer une modification du PLUi : préserver les arbres en ville pour la fraîcheur, en relevant les surfaces naturelles minimales qu'il a réduites, et orienter la densification vers une rénovation bioclimatique, avec une vraie application du confort d'été déjà imposé par la RE2020 mais rarement contrôlé, faute de formation des services d'urbanisme.

Envie d'agir concrètement pour votre commune ? Rejoignez-nous !

Contact : contact@infoseine.com

# Vie associative

## BOIS-LE-ROI AUDIOVISUEL ET PATRIMOINE

### Nouvelle publication

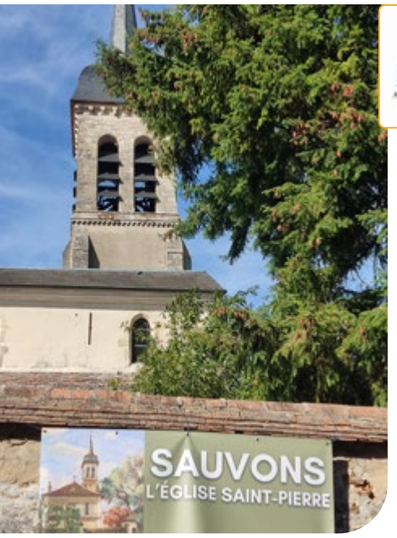



Les Journées Européennes du Patrimoine 2026 avait pour thème Patrimoine en péril ; la mairie a organisé à l'église Saint-Pierre, avec le concours de notre Association, une animation sur ce thème. Des mini conférences ont été données par notre Groupe Patrimoine sur l'édifice, son histoire et ses trésors : vitraux, peintures murales, tableaux, orgue restauré, châsse de Saint-Eutrope ...

**Un ouvrage de 110 pages couleurs, publié par notre Association, détaille ces interventions.**

**Ce livre est disponible au prix de 19 € auprès de notre Association : www.blraudiovisuel.fr**

**ou par mail : blraudiovisuel@orange.fr ou par tél. 01 60 66 31 32 ou à la boulangerie Bisson.**




## ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE SAINT-PIERRE DE BOIS-LE-ROI

### Une belle mobilisation autour de l'église Saint-Pierre

Les Journées du Patrimoine ont témoigné de l'attachement des Bacots à leur patrimoine, et tout particulièrement à l'église Saint-Pierre. L'Association pour la sauvegarde de l'église Saint-Pierre de Bois-le-Roi, récemment créée, y a accueilli les habitants pour échanger et s'informer. Les conférences de Bois-le-Roi Audiovisuel et Patrimoine, que nous remercions, ont rencontré un vif intérêt.

Merci à celles et ceux qui sont venus nous rencontrer, ont adhéré ou nous ont soutenus par un don. L'association poursuit son action, aux côtés de la commune, pour préserver et valoriser cette église. Alors que le projet de restauration se prépare, la mobilisation devra se poursuivre pour réunir les moyens financiers nécessaires à ce long chantier.

Contact : sauvereglise.boisleroi@gmail.com

## UNION DES PROFESSIONNELS DE BOIS-LE-ROI



Créée en 2025, l'Union des Professionnels de Bois-le-Roi (UPB) rassemble commerçants, artisans, indépendants et professionnels. Son objectif : créer du lien entre les acteurs locaux, faire connaître leurs savoir-faire et contribuer au dynamisme de Bois-le-Roi.

Depuis sa création, l'UPB multiplie les initiatives : atelier consacré à l'intelligence artificielle, participation à Mars Bleu en lien avec l'UCPA, présence à la kermesse des trois écoles avec une vente de gâteaux au profit des écoles, puis au Forum des associations avec une animation ludique autour des professionnels locaux.

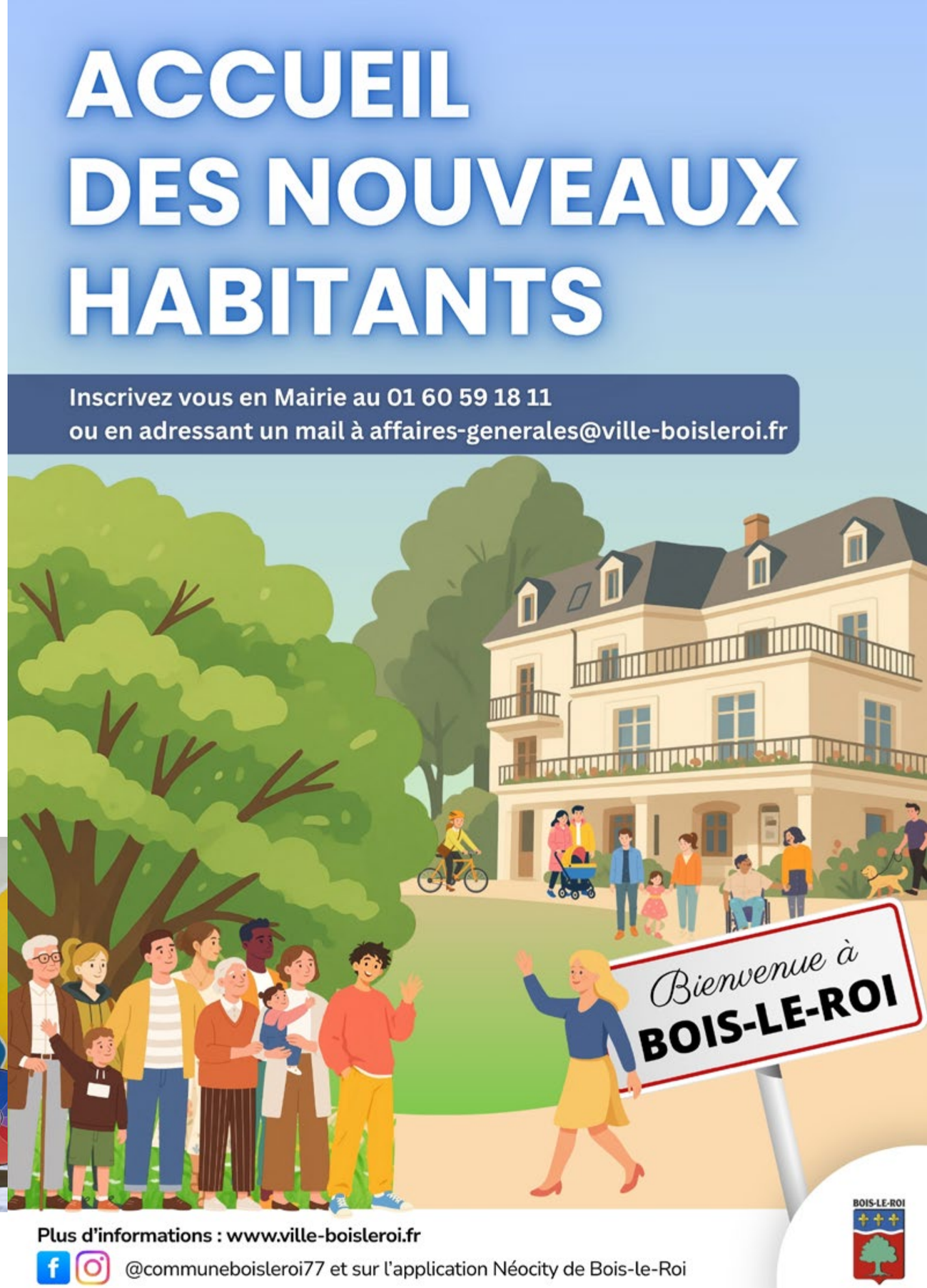
L'association développe également sa communication sur les réseaux sociaux à travers des portraits de ses adhérents et la mise en avant de leurs activités, afin de mieux faire connaître les professionnels auprès des habitants.

Elle propose désormais des cafés et apéros conviviaux pour créer du réseau, favoriser les échanges et faire émerger de nouvelles collaborations.

**Retrouvez l'annuaire des professionnels, les actualités**

**et les initiatives de l'UPB sur upbboisleroi.fr.**





# Sécurité des seniors

## Les bons réflexes au quotidien




Mardi 30 juin 2026, une rencontre de sensibilisation à la sécurisation des seniors était organisée par la Police nationale, en collaboration avec la Police municipale, en présence de Monsieur Philippe LEFORT, Adjoint au Maire délégué à la sécurité.

L'occasion également de discuter autour d'un café et de faire connaissance avec nos policiers municipaux. Dans une ambiance conviviale, les échanges tournaient autour des situations du quotidien : prévention des vols, démarchage frauduleux, hameçonnage (phishing) et arnaques en ligne.

**Quelques bons réflexes à retenir**

• Ne laissez pas entrer un inconnu chez vous sans avoir vérifié son identité et le motif de sa visite. En cas de doute, contactez l'organisme concerné avec un numéro officiel.

• Ne communiquez jamais vos codes, mots de passe ou coordonnées bancaires par téléphone, SMS ou courriel.

• Méfiez-vous des messages vous demandant de cliquer rapidement sur un lien ou de transmettre des informations personnelles.

• En cas de démarchage, prenez le temps de réfléchir : aucune urgence ne doit vous pousser à agir dans la précipitation.

• Lors d'un retrait d'argent, soyez attentif à votre environnement et ne vous laissez pas distraire.

• En cas de tentative d'arnaque, parlez-en à un proche ou aux forces de l'ordre. Ne restez pas seul face à une situation qui vous semble suspecte.

*Un seul réflexe : mieux vaut toujours vérifier !*

### Anticiper c'est prendre soin de ses proches.

À Bois-le-Roi les services municipaux prennent régulièrement des nouvelles des personnes de plus de 65 ans, aux personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et aux adultes en situation de handicap lors de périodes de grand froid ou d'événements exceptionnels. Pour cela, il suffit de vous inscrire au registre communal : **gratuit, volontaire et confidentiel.** L'inscription peut être effectuée par la personne concernée ou par un proche. Un simple appel peut faire toute la différence !

**Pour vous inscrire ou inscrire un proche, contactez le CCAS au 01 60 59 18 19.**

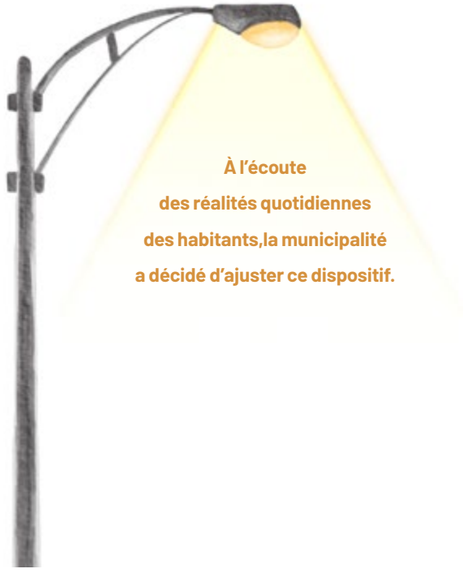



# Éclairage public

## Ajustement des horaires nocturnes pour s'adapter au rythme des Bacots

*Depuis le 1er octobre 2026, l'éclairage public est prolongé d'une heure le matin afin de mieux accompagner les usagers des transports en commun, tout en maintenant nos engagements environnementaux et budgétaires.*

*Depuis plusieurs années, la municipalité de Bois-le-Roi s'est engagée dans une démarche active de maîtrise de ses consommations énergétiques et de préservation de la biodiversité nocturne. C'est dans ce cadre qu'avait été instaurée la coupure de l'éclairage public au cœur de la nuit, de minuit à 6h00.*




### S'adapter aux premiers trains

Pour répondre aux besoins des travailleurs matinaux et des usagers de la ligne R qui se rendent à la gare de Bois-le-Roi, la fin de la coupure nocturne sera avancée à 5h, au lieu de 6h actuellement.

• **Le nouveau créneau d'extinction sera donc fixé de minuit à 5h.**

Cet aménagement d'une heure permettra de sécuriser les cheminements piétons et cyclistes des Bacots empruntant les premiers trains de l'aube, garantissant ainsi un meilleur confort de transition entre le domicile et les transports.

### Environnement et coût de l'énergie : un équilibre préservé

Augmenter le temps d'allumage pose légitimement la question de l'impact écologique et financier. Qu'en disent les spécialistes ? :

• **La biodiversité préservée :** La tranche horaire de minuit à 5 heures du matin reste la plus critique pour la faune nocturne (chauves-souris, insectes). En maintenant l'extinction totale durant ces 5 heures les plus sombres, Bois-le-Roi continue de limiter la pollution lumineuse et de protéger les écosystèmes locaux.

• **La maîtrise des coûts de l'énergie :** Si rallumer une heure plus tôt engendre un léger surcroît de consommation. Celui-ci sera compensé et maîtrisé grâce aux futurs investissements programmés par la commune dans la modernisation de son réseau. la commune engage un passage progressif vers un éclairage full LED dirigé vers le sol, avec pour cible finale des dispositifs intelligents se déclenchant automatiquement au passage des piétons et des vélos...

**Par cette mesure de bon sens, Bois-le-Roi concilie la sécurité des usagers du quotidien, le respect de son environnement naturel et la rigueur de sa gestion financière.**

# Trottinettes électriques & EDPM

## Les nouvelles règles à respecter



Afin de renforcer la sécurité de tous les usagers de la route, le Préfet de Seine-et-Marne a pris l'arrêté n° 2026 CAB SESR 987 relatif à l'usage des EDPM (Engins de Déplacement Personnel Motorisés) : trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards...

**Le préfet a mis en place des règles à respecter** :

**OBLIGATIONS**

• Casque de protection obligatoire pour tous les utilisateurs.

• Gilet haute visibilité ou équipement rétroréfléchissant obligatoire, de jour comme de nuit, en agglomération comme hors agglomération.

• Feux avant et arrière, catadioptres et avertisseur sonore obligatoires.

• Assurance responsabilité civile spécifique obligatoire.

• Vitesse limitée à 25 km/h

**INTERDICTIONS**

• Débridage interdit.

• Une seule personne autorisée sur l'engin.

• Circulation interdite sur les trottoirs ; les pistes cyclables doivent être privilégiées lorsqu'elles existent.

• Téléphone tenu en main et écouteurs interdits pendant la conduite.

• Usage interdit aux moins de 14 ans.

Le non-respect de ces règles peut entraîner des sanctions.

Adoptons les bons réflexes pour circuler en toute sécurité, respecter les autres usagers et partager la route sereinement.

# Élection présidentielle 2027

## Pensez à vous inscrire sur les listes électorales

La prochaine élection présidentielle se déroulera les dimanches 18 avril et 2 mai 2027.

Pour pouvoir voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales de sa commune.

La date limite d'inscription pour voter au premier tour est fixée au **vendredi 12 mars 2027.**

### Comment s'inscrire ?

**En ligne**

La démarche peut être effectuée sur Service-Public.fr, le site officiel de l'administration française.

Il suffit de fournir une copie numérique d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile.

**En mairie**

Pour effectuer votre démarche en mairie, il faut vous munir :

• d'un justificatif d'identité ;
• d'un justificatif de domicile ;
• du formulaire Cerfa n°12669, disponible en mairie ou téléchargeable en ligne.

**Un changement d'adresse, une première inscription ou un doute sur votre situation électorale ?**

**N'attendez pas le dernier moment pour effectuer vos démarches.**

**Pensez à vérifier votre inscription dès maintenant !**



# Dossier urbanisme

## DES PROJETS DE TRAVAUX : QUE FAIRE ?

### Pensez aux autorisations d'urbanisme !

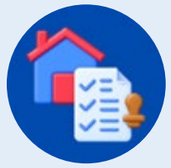
*Changer ses fenêtres, refaire sa toiture, installer une piscine, créer une extension, poser une clôture... de nombreux travaux nécessitent une autorisation préalable.*

**À Bois-le-Roi, tous les projets doivent respecter les règles du PLUi du Pays de Fontainebleau**, *auxquelles s'ajoutent, dans certains secteurs, des règles particulières liées à la protection du patrimoine et des paysages ou liées aux secteurs soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).*

**Le bon réflexe :** avant de signer un devis ou de démarrer les travaux, renseignez-vous auprès du service urbanisme par téléphone au 01 60 59 18 07 et 01 60 59 18 16 ou par mail : urbanisme@ville-boisleroi.fr

## QUELLE AUTORISATION POUR MON PROJET ?

### LA DÉCLARATION PRÉALABLE (DP)

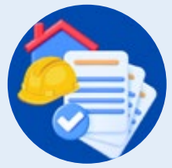


La déclaration préalable concerne notamment les travaux qui modifient l'aspect extérieur d'un bâtiment ou certains projets de faible importance.
Elle peut être nécessaire pour :
- modifier ou remplacer des fenêtres, portes ou volets ;
- réaliser un ravalement de façade ou modifier une toiture ;
- créer certains abris de jardin, garages, pergolas, serres ou extensions ;
- créer ou modifier une clôture ou un portail ;
- installer une piscine soumise à déclaration préalable ;
- créer certaines terrasses surélevées ;
- transformer un garage en pièce de vie ;
- créer une fenêtre de toit ;
- installer certains équipements extérieurs, tels qu'une pompe à chaleur ou un conduit de fumée.

**Délai d'instruction indicatif : 1 mois,** lorsque le dossier est complet.

Ce délai peut être majoré, notamment lorsque le projet se situe dans un secteur soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

### LE PERMIS DE CONSTRUIRE (PC)



Le permis de construire concerne notamment les projets de construction ou d'extension plus importants.
Il peut être nécessaire pour :
- construire une maison individuelle ;
- réaliser une extension dépassant les seuils prévus par le Code de l'urbanisme et le PLUi ;
- créer une construction nouvelle soumise à permis de construire.

**Délai d'instruction : généralement 2 mois** pour une maison individuelle et 3 mois pour les autres projets, avec des majorations possibles, notamment en secteur protégé.

Attention : les seuils applicables peuvent dépendre de la nature du projet, de sa localisation et des règles du PLUi.

### AUTORISATION OU PAS : LE PLUi S'APPLIQUE TOUJOURS



L'absence de formalité d'urbanisme ne signifie pas que les travaux sont libres.
**Même lorsqu'aucune déclaration préalable ou aucun permis de construire n'est exigé,** votre projet doit respecter les règles applicables à votre parcelle : implantation • hauteur • emprise au sol • pleine terre • aspect extérieur • stationnement • protection des arbres et du patrimoine...
**Avant de signer une commande définitive ou de faire intervenir une entreprise, consultez le PLUi et vérifiez la faisabilité de votre projet. Le non-respect du PLUi entraîne des sanctions**

## Préparons ensemble les prochaines évolutions du PLUi

La Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF) doit prochainement engager une modification du PLUi.

La commune souhaite profiter de cette procédure pour faire remonter les demandes et propositions des Bacottes et des Bacots, notamment celles formulées lors de la précédente enquête publique.

**Une démarche ouverte à tous :** jusqu'au 15 novembre 2026,

vous pourrez adresser vos demandes et propositions à la mairie par mail à ***plui@ville-boisleroi.fr***

**Toutes les demandes reçues seront examinées.** Elles seront analysées au regard de leur faisabilité, de leur intérêt pour la commune, de leurs impacts urbains et environnementaux et de leur compatibilité avec le cadre légal et réglementaire.

Cette analyse sera menée par un groupe de travail pluriel, réunissant élus de la majorité et de l'opposition, associations – notamment environnementales – et, si nécessaire, des experts.

**Un premier bilan dès fin novembre, sera présenté en Conseil Municipal, le 9 décembre.** Ces propositions seront adressées à la CAPF en décembre 2026. La démarche se poursuivra au-delà : les demandes continueront à être reçues, analysées et, lorsqu'elles seront validées, proposées dans le cadre des évolutions ultérieures du PLUi.

**Notre objectif :** Permettre à chaque Bacotte et Bacot de s'exprimer pour un PLUi concerté, au service d'un développement maîtrisé et respectueux de l'identité de Bois-le-Roi. **Bois-le-Roi doit rester un village en forêt.**





## PISCINE

**PISCINE ENTERRÉE OU SEMI-ENTERRÉE**
**Jusqu'à 10 m²** : aucune formalité en principe, sauf en secteur protégé.
**De plus de 10 m² à 100 m²** : déclaration préalable (DP).
**Plus de 100 m² :** permis de construire (PC).

**PISCINE HORS SOL** (Démontable ou en kit)
Installée 3 mois maximum par an : aucune formalité en principe, sauf en secteur protégé, où le délai est réduit à 15 jours.
Installée plus de 3 mois par an : mêmes seuils de surface que pour une piscine enterrée.

***Et pour leurs abris ?*** Pour un bassin de plus de 10 m² et jusqu'à 100 m², un abri de plus de 1,80 m de hauteur nécessite un permis de construire. Un abri moins haut relève en principe d'une déclaration préalable.

***À retenir*** : une piscine démontable laissée en place au-delà des durées autorisées nécessite une déclaration préalable ou un permis de construire.



## SERRE

Bonne nouvelle pour les jardiniers !
Les châssis et serres dont la hauteur au-dessus du sol est inférieure ou égale à 1,80 m peuvent être dispensés de formalité d'urbanisme.

Mais attention : des règles particulières peuvent s'appliquer notamment dans les secteurs protégés.

Dans tous les cas, renseignez-vous avant l'installation.

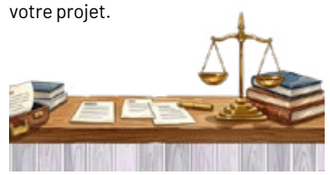
## LE DROIT DES TIERS

**L'autorisation est délivrée sous réserve du droit des tiers.**

Votre projet peut donc également être concerné par :

- les règles du Code civil relatives aux servitudes et aux vues ;
- les règles concernant les nuisances sonores ou les odeurs ;
- les règles de copropriété; les droits de propriété et autres règles de droit privé.

Une autorisation d'urbanisme ne dispense donc pas de vérifier les autres réglementations applicables à votre projet.



**UN DOUTE ? UNE QUESTION ?**
**Contactez le service urbanisme**
Tél. : 01 60 59 18 07 / 01 60 59 18 16
Mail : urbanisme@ville-boisleroi.fr

## Comment déposer votre dossier ?

C'est simple : la démarche se fait auprès de la commune. Un dépôt papier en mairie est possible, ou par courrier recommandé avec accusé de réception.

Si vous souhaitez gagner du temps, privilégiez le dépôt en ligne grâce au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) accessible depuis le site internet (*https://guichetunique.geosphere.fr/bois-le-roi/Login/Particulier*) de la commune ou en **scannant le QR code ci-contre.**
Vous pouvez y transmettre votre dossier et ses pièces complémentaires : formulaire CERFA, plans, photos, documents nécessaires à l'instruction.

## Après l'autorisation obtenue, pensez à l'afficher !

Une fois l'autorisation obtenue, son affichage est obligatoire de manière visible depuis la voie publique. Cet affichage permet notamment de faire courir le délai de recours des tiers. Ce délai est de deux mois à compter du premier jour de l'affichage. L'affichage devra rester présent durant toute la durée du chantier.

### Loc'Avantages : rénover, louer, bénéficier d'aides

Loc'Avantages
La réduction d'impôt qui profite à tous

Vous êtes propriétaire d'un logement que vous souhaitez mettre en location ? Ce dispositif, proposé par l'Anah, peut vous permettre de bénéficier d'avantages fiscaux tout en contribuant au développement d'une offre de logements à loyers maîtrisés sur la commune.

**Des avantages pour les propriétaires :** En choisissant de louer votre logement à un loyer inférieur aux prix du marché, et sous réserve de respecter les conditions du dispositif, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt pouvant aller jusqu'à 65 %. En contrepartie, plusieurs engagements doivent être respectés, notamment concernant le niveau de loyer, les ressources du locataire et une durée minimale de location de 6 ans.

**Des aides pour vos travaux :** Loc'Avantages peut également ouvrir droit, à des aides financières pour réaliser des travaux de rénovation. Des subventions complémentaires sont également versées par l'agglomération et la commune.

**Vous êtes propriétaire et souhaitez en savoir plus ? Renseignez-vous sur les conditions d'éligibilité et les aides auxquelles vous pourriez prétendre avant d'engager votre projet au 01 43 51 40 12.**

# Un été en chantier

## Embellir et moderniser notre commune

Comme chaque année, la période estivale a été mise à profit par nos équipes municipales et les entreprises partenaires pour réaliser d'importants travaux de rénovation, d'entretien et de modernisation. Entre transition écologique, sécurité routière et cadre de vie, retour sur les principales réalisations de cet été.

### Bâtiments :

### Confort, sécurité et transition écologique

**École de musique « Julien Coquement »**
Rénovation de l'escalier, passage de l'éclairage en LED et nouvelle signalétique.

**École Olivier Métra**
Réhabilitation d'une classe : réfection du sol et remise en peinture des murs.

**Crèche associative « Dessine-moi 1 mouton »**
Installation d'une pompe à chaleur air/air réversible pour améliorer le confort des enfants et réduire les consommations.
*Un investissement clé pour l'environnement*

*-6 kg de $CO^2$ /$m^2$*
*-25 % de consommation globale*
*-60 % d'énergie pour le chauffage*

**Financement de la Pompe à chaleur (PAC)**
**49 461 € HT de coût global**
**70 % financés par des subventions** : CAPF : 24 730,50 € + CD77 : 9 892,20 €
**Reste à charge : 14 838,30 € HT**

### Espaces Verts : Embellissement du cadre de vie

**Place de la Gare** : embellissement paysager.
**Place de la Cité** : rénovation partielle des fosses de plantation.

En parallèle, les agents municipaux ont poursuivi l'entretien courant des espaces publics sur l'ensemble de la commune.


*Avant / Après : Rue de la République*


*Avant / Après : Rue du Moulin*


*Avant / Après : Rue de la Croix Toulouse*







### Service de la Voirie : Sécurité et qualité des voies

**Chaussées** : réfection complète rue de la République et réfections partielles rue du Moulin et rue Croix de Toulouse.

**Entretien :** campagne d'enrobé projeté contre les dégradations de chaussée, reprise de la signalisation au sol et création de tracés pédagogiques colorés dans les cours d'école.




**Sécurité :** installation de nouveaux ralentisseurs rue de la Croix de Vitry et mise en place d'un régime de priorité à 4 stops au carrefour des rues de la Terre des Roches, du Buisson Cheydeau et de la Croix de Vitry.
L'objectif de cette mesure est clair : garantir la sécurité de tous les usagers, qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou piétons. En obligeant l'ensemble des véhicules à marquer un arrêt absolu, ce dispositif supprime l'effet d'axe prioritaire, souvent propice aux accélérations excessives.

### Une réponse partagée et co-construite avec les riverains

Loin d'être une décision unilatérale, la mise en œuvre de ce dispositif est le fruit d'une démarche de co-construction avec les riverains, et notamment les habitants de la rue de la Croix de Vitry. Ce dialogue direct a permis de confronter l'expertise technique de la commune au quotidien des usagers afin d'aboutir à la solution la plus pertinente et la mieux adaptée aux réalités du quartier.

**Par cette action concrète et partagée, la nouvelle municipalité réaffirme son engagement pour des quartiers plus sûrs, plus calmes, où la sécurité routière se dessine ensemble.**





# Bien vieillir chez soi

## Des solutions pour accompagner les seniors et les aidants

*Avec l'avancée en âge, une maladie ou une perte d'autonomie, il existe différentes solutions pour continuer à vivre chez soi tout en bénéficiant d'un accompagnement adapté. Maintien à domicile, hospitalisation à domicile (HAD) et accueil de jour répondent à des besoins différents et peuvent contribuer à préserver l'autonomie et la qualité de vie.*



### Le maintien à domicile

Le maintien à domicile regroupe l'ensemble des aides, services et aménagements permettant à une personne âgée, malade ou en situation de handicap de continuer à vivre chez elle dans de bonnes conditions.

Selon les besoins, il peut comprendre une aide pour le ménage, les courses ou la préparation des repas, une assistance pour la toilette et l'habillage, des soins infirmiers, des séances de kinésithérapie, de la téléassistance ou encore l'adaptation du logement : douche accessible, barres d'appui, monte-escalier…

Différents professionnels peuvent intervenir, en lien avec le médecin traitant : infirmiers, auxiliaires de vie, kinésithérapeutes, services d'aide à domicile… Les proches aidants jouent également un rôle important. Certaines aides financières, comme l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) pour les personnes âgées en perte d'autonomie, peuvent contribuer à financer une partie des prestations.



### L'hospitalisation à domicile

L'hospitalisation à domicile (HAD) permet de recevoir à son domicile des soins habituellement dispensés à l'hôpital, afin d'éviter ou de raccourcir une hospitalisation classique. Elle est mise en place sur prescription médicale lorsque l'état de santé nécessite des soins complexes, réguliers et coordonnés.

Elle peut notamment concerner des traitements par perfusion, des soins de plaies complexes, une surveillance médicale rapprochée, des soins palliatifs ou encore certains accompagnements après une intervention chirurgicale.

Une équipe pluridisciplinaire intervient au domicile et assure la coordination avec le médecin traitant. L'HAD constitue ainsi un véritable niveau d'hospitalisation à domicile et se distingue des simples soins infirmiers.



### Les accueils de jour

Les accueils de jour sont un soutien pour les seniors et les aidants. Ils proposent une solution complémentaire pour les personnes de plus de 60 ans présentant notamment des troubles de la mémoire ou certaines maladies neurodégénératives. Ils permettent de préserver le maintien à domicile tout en offrant des temps d'accompagnement et de socialisation.

**À Bois-le-Roi, la Villa Les Écureuils de l'Orée du Bois permet cet accueil. Les personnes accueillies peuvent bénéficier d'une à trois journées par semaine, du lundi au vendredi.** La journée alterne temps de convivialité, repas, ateliers thérapeutiques, activités créatives et moments de repos, encadrés par des professionnels formés. *(Découvrir L'Orée du Bois - Groupe ACPPA en page 29 de ce magazine).*



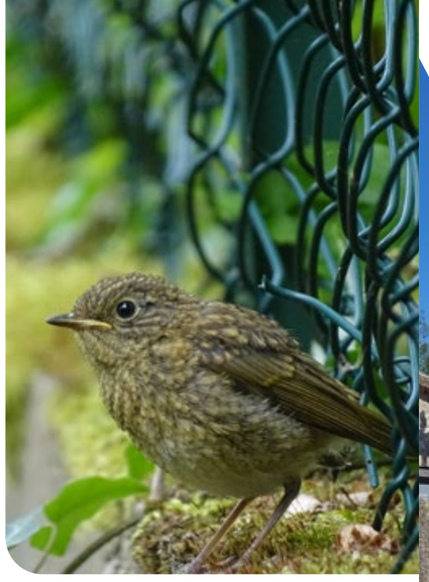
Pour les proches aidants, ces journées constituent également un véritable temps de répit : elles permettent de souffler, de prendre du temps pour soi, d'échanger avec d'autres familles et de bénéficier de conseils personnalisés.

Selon la situation, les journées d'accueil peuvent être prises en charge en partie ou en totalité dans le cadre du plan d'aide APA. Un forfait peut également contribuer aux frais de transport entre le domicile et l'accueil de jour.

*Pour toute question sur les possibilités d'accompagnement, l'équipe de la Villa Les Écureuils est à votre écoute.*

**LA VILLA LES ECUREUILS**
**L'Orée du Bois - Groupe ACPPA**
**3 rue Gustave Baudoin - Bois-le-Roi**
**Tél : 01 64 87 12 77**
**loreedubois@groupe-acppa.fr**

# Continuer de préserver notre patrimoine naturel



En 2026, la biodiversité continue d'occuper une place importante dans les projets et les pratiques de la commune. Face aux effets du changement climatique (sécheresses, fortes températures et risque accru de feux de forêt) la préservation des milieux naturels constitue un enjeu majeur pour notre territoire. L'incendie qui a touché le massif de Fontainebleau cet été, parcourant près de 2 000 hectares, soit environ 10 % de sa surface, rappelle la fragilité de ces espaces.
Préserver les milieux naturels, mieux connaître les espèces, faire évoluer la gestion des espaces verts et sensibiliser habitants et agents communaux sont autant d'actions qui font de Bois-le-Roi un territoire toujours plus favorable à la biodiversité.

## Bois-le-Roi conserve son label « Territoire Engagé pour la Nature »




Cette reconnaissance, renouvelée **pour la période 2026-2029** souligne l'engagement de la commune en faveur de la biodiversité et la prise en compte des enjeux écologiques dans ses politiques publiques et la gestion de son territoire.

Obtenu pour la première fois en 2022, le label « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN) valorise les collectivités qui mettent en œuvre des actions concrètes en faveur de la biodiversité. Porté à l'échelle nationale par l'Office français de la biodiversité (OFB), il est décliné en Île-de-France avec l'appui de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB).

Ces dernières années, Bois-le-Roi a notamment engagé la végétalisation du cimetière, la désimperméabilisation de la cour de l'école Olivier Métra et la mise en œuvre d'un plan de gestion différenciée des espaces verts.

La commune fait également évoluer ses pratiques : meilleure prise en compte de la biodiversité dans les projets, sensibilisation des agents et des habitants et actions en faveur de la faune et de la flore locales.

Ce renouvellement récompense le travail collectif des élus, agents, partenaires et habitants et encourage la poursuite de cette dynamique.






### Formation des agents communaux

La sensibilisation des agents communaux constitue un levier essentiel pour intégrer la biodiversité dans les pratiques quotidiennes. Les agents des espaces verts ont été formés aux protocoles Florilèges et Propage, afin de mieux observer et suivre la biodiversité (flore et papillons) des espaces gérés.

D'autres agents ont participé à un escape game sur le métier d'écologue et à des sorties naturalistes consacrées notamment aux amphibiens. Ces temps de formation favorisent l'acquisition de connaissances naturalistes et permettent à chacun de mieux comprendre son rôle dans la préservation de la biodiversité communale.



## Le cimetière communal obtient le label « EcoJardin »

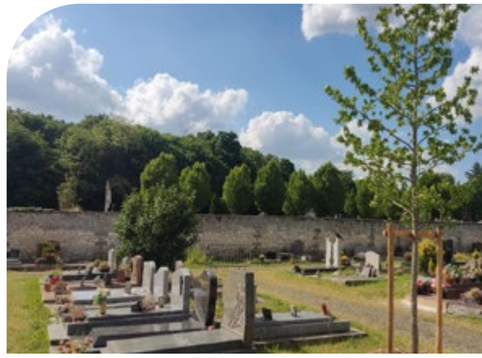


Cette distinction vient reconnaître le travail engagé depuis plusieurs années pour faire évoluer cet espace de recueillement vers un lieu plus végétalisé, plus accueillant pour la biodiversité et toujours adapté aux usages des habitants.

Plantation d'arbres, végétalisation progressive des allées et des espaces, gestion différenciée, installation de nichoirs… Plusieurs actions ont été mises en œuvre afin de favoriser la présence de la nature tout en améliorant la qualité paysagère du site.
Ces évolutions permettent notamment de créer de nouveaux habitats pour la faune et la flore, tout en limitant l'impact des pratiques d'entretien sur l'environnement.

Le label EcoJardin récompense les gestionnaires d'espaces verts engagés dans une démarche respectueuse de l'environnement. Attribué à l'issue d'un audit indépendant, il évalue différents aspects de la gestion d'un site : préservation des sols, gestion de l'eau, prise en compte de la biodiversité, pratiques d'entretien, choix des végétaux ou encore actions de sensibilisation.

Cette labellisation s'inscrit pleinement dans les caractéristiques naturelles et paysagères de Bois-le-Roi. Entre la forêt de Fontainebleau, les bords de Seine et un patrimoine artistique fortement lié à la nature, la commune porte une attention particulière à la préservation de son cadre de vie. La gestion écologique des cimetières répond également à une évolution des pratiques et aux attentes croissantes en matière de transition écologique. Ces espaces peuvent aujourd'hui être pensés autrement : au-delà de leur fonction première de lieux de mémoire et de recueillement, ils peuvent également devenir des espaces paysagers de qualité, contribuant à la continuité écologique et offrant de nouveaux refuges à la biodiversité.



### La cave de Brolles devient un refuge protégé pour la biodiversité



La commune s'engage dans la mise en place d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope (APPB), un outil réglementaire destiné à préserver un habitat naturel essentiel à des espèces protégées. À Bois-le-Roi, cette démarche concerne la cave de Brolles, devenue un site d'hivernage pour plusieurs espèces de chauves-souris. L'objectif est de garantir leur tranquillité en limitant les perturbations humaines, tout en assurant un suivi scientifique du site. Cette protection contribue à préserver la biodiversité locale et à transmettre ce patrimoine naturel aux générations futures.

## Diagnostic des jardins

### Connaître nos espèces pour mieux les protéger !




Le diagnostic écologique des jardins permet de cartographier les déplacements de la faune locale. Une étape essentielle pour renforcer les trames vertes et bleues et bâtir un Bois-le-Roi toujours plus sauvage et préservé. Grâce à l'implication des Bacottes et des Bacots qui ont ouvert leurs portes au service biodiversité, 10 jardins ont pu être inventoriés par notre partenaire Seine-et-Marne Environnement. Ces visites ont offert de précieux moments d'échange avec des conseils sur mesure pour la gestion écologique des parcelles (installation de gîtes à chauve-souris, gestion des espèces invasives, création de mare…). Ces conseils pourront prochainement être retrouvés dans le «Guide des bonnes pratiques : Accueillir la nature dans son jardin» qui sera disponible sur le site internet de la commune.

Les inventaires réalisés traduisent à merveille la diversité des milieux présents sur le territoire (zones ouvertes et entretenues, zones ensauvagées, lisières boisées) :

- **La flore :** nous avons retrouvé sur la majorité des terrains des espèces végétales plutôt communes comme le dactyle aggloméré, la pâquerette ou encore le trèfle des prés. Ce sont des espèces représentatives d'un jardin tondu et entretenu régulièrement. Cependant, dans certains jardins, des espèces de milieu boisé ont été recensées comme l'ortie ou encore le géranium herbe à robert.
- **Les oiseaux :** à nouveau, les espèces présentes étaient des espèces communes des jardins comme le merle noir ou encore la mésange charbonnière. D'autres espèces à tendance forestière ont également été répertoriées comme le geai des chênes ou encore la sittelle torchepot.
- **Les insectes :** la présence de papillons de jour (myrtil, tircis, piéride) démontre que les espaces non fauchés et riches en fleurs nectarifères servent de zones refuges indispensables.

Un grand merci aux habitants ayant participé pour leur accueil et leur engagement !

# Coup de coeur
de nos bibliothécaires




## La communauté du Marais

*Mélanie Guyard*

Au cœur de l'automne, une terrible tempête s'annonce... Si la digue cède, il ne restera rien de la Communauté du Marais. Pour survivre, les souris doivent en urgence quitter le moulin. Le départ est voté, les canots mis à l'eau, mais la nature se déchaîne. Muet, Cresson et Pois se retrouvent bientôt isolés. Leur seul espoir, rejoindre le phare et les autres rescapés.

***Tome 1 d'une nouvelle grande aventure***

*Roman, dès 9 ans*




## Je t'ai vu

*Eric Pintus et Rémi Saillard*

La Rougette va aller porter à sa Mère-Grand la galette et le petit pot de beurre. Il y aura le loup, le chemin le plus long, la chevillette, la bobinette, et cetera, et cetera : pfff, toujours la même histoire ! Mais la Rougette, elle en a ras les couettes de l'histoire qui se répète. Pour échapper au loup, elle se déguise et n'hésite pas à l'invectiver dès qu'elle le voit pointer le bout de son nez. Mais cette fois, le loup n'a rien demandé...

***Un détournement du conte du Petit Chaperon rouge, tourné en plaisanterie.***

*Album, dès 3 ans*




## Les sciences naturelles de Tatsu Nagata

*Tatsu Nagata*

Albums documentaires sur les animaux, des tous petits aux très gros.

Tout est dit avec simplicité et humour sans oublier Tatsu Nagata lui-même en situation souvent loufoque pour accompagner le lecteur tout au long de sa découverte. Et si c'est drôle c'est aussi scientifiquement exact.

***Un modèle de documentaire !***

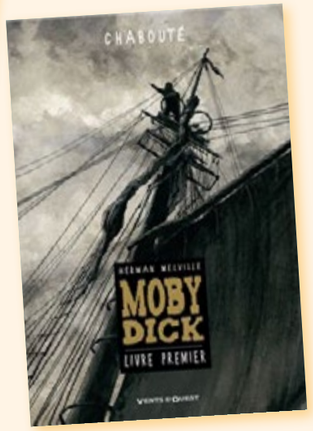
*Pour tous, dès 4 ans*

## Le goût de la Seine




Étroitement liée à Paris et traversant la France presque d'est en ouest, la Seine fascine depuis des siècles. Au fil de l'histoire, les bords de Seine ont évolué entre espaces sauvages et zones urbanisées. Mais hier comme aujourd'hui, les abords du fleuve créent des atmosphères particulières qui ne laissent pas indifférent, que l'on soit près de Nogent-sur-Seine en compagnie de Flaubert, à Paris avec Anna de Noailles ou Victor Hugo, du côté de Mantes avec Maupassant, dans une ambiance plus maritime, à Rouen avec Eugène Noël ou encore aux côtés de Marguerite Duras, qui fait de la Seine à Vitry une sorte de tableau abstrait où le fleuve et l'autoroute se confondent...

***Un petit livre pour les amoureux de la Seine en compagnie des grands auteurs.***




## Moby Dick
### 2 tomes

*Adaptation par Chabouté du roman d'Herman Melville*

L'adaptation magistrale d'un classique de la littérature américaine. Des campagnes de pêche de plus de trois ans, les dangers de l'océan, la chasse elle-même, où armés de simples lances et harpons à bord de légères chaloupes, les marins s'exposent aux réactions redoutables et aux assauts furieux de cachalots de plus de soixante tonnes.

***Le grand roman de Melville et le dessin à l'encre de Chine de Chabouté : du grand art !***



# Rentrée littéraire

## Le bal des foudroyés

*Camille Pascal*




Un homme n'en finit pas de mourir. De la vie ou de l'argent, on ne sait à quoi il tient le plus. Le cardinal Mazarin, Premier ministre tout-puissant, agonise au milieu de trésors amassés sur le dos du peuple. Son filleul, Louis XIV, paraît plus préoccupé par les fêtes, et ses amours que par la France. Colbert, lui, intrigue dans l'ombre. Fouquet, se perd dans l'illusion de sa propre puissance.

Lorsque Mazarin expire enfin, la vérité éclate : le royaume est étranglé par des détournements colossaux. L'orage gronde au-dessus des bals de cour ; il y aura des foudroyés.

Avec beaucoup d'esprit, Camille Pascal décrit les mécanismes du pouvoir et suggère de subtiles résonances avec notre époque. Il signe là l'un de ses meilleurs livres, peignant une période charnière qui façonne l'histoire de France

## Choses que je croyais perdues

*Clémentine Mélois*

Après une rupture douloureuse, une jeune femme emballe ses affaires en vue d'un déménagement. Chaque objet lui donne l'occasion de revenir sur un moment de son histoire, s'interrogeant sur les traces qu'on laisse, les petits riens du quotidien, entre autres.

Ce roman est empreint de poésie et est écrit avec humour et dérision. Ce qui pourrait être un drame devient une comédie douce-amère sous la plume de l'auteure.







## Maudit Mot Dit

Retrouvez le bon mot,
au bon moment !

C'est un jeu dans lequel vous allez devoir faire deviner un mot en un nombre d'indices imposé !

Mais attention à ce qu'il ne soit pas deviné trop vite, ou pas deviné du tout !

Un jeu très malin dans une magnifique petite boite.

À partir de 12 ans
*ou un peu avant...*

## Guide du tri
Application Citéo

Un doute sur le tri d'un emballage ou d'un objet ?

L'application gratuite « **Guide du tri** » de CITEO vous accompagne au quotidien et vous indique les consignes adaptées.
Il suffit de rechercher un déchet, scanner son code-barres ou même le prendre en photo pour savoir immédiatement où le déposer.

Le « **Guide du tri** » va plus loin en proposant des conseils pour réduire ses déchets, limiter les emballages et favoriser le réemploi.
Le bon tri commence par le bon geste : en cas de doute, demandez au « **Guide du tri** »!




*Application gratuite disponible sur iOS et Android.*




## Séjours d'été 2026
## Riches de découvertes

*Cet été, les jeunes Bacots ont pu profiter de plusieurs séjours imaginés, organisés et encadrés directement par l'équipe du Soleil Bacot.*

Le choix d'internaliser ces séjours traduit la volonté de la municipalité de maîtriser leur organisation, de la conception des projets à l'accompagnement des enfants sur place. Il permet également de renforcer la continuité éducative tout au long de l'année. Les équipes du Soleil Bacot connaissent les enfants, leurs habitudes et leurs besoins, assurant ainsi un accompagnement adapté et bienveillant.

Ces séjours constituent un prolongement des actions menées à l'année. Ils permettent aux enfants de découvrir de nouveaux environnements, de gagner en autonomie, de vivre des expériences collectives et de développer leur confiance en eux.



**Pont du Metty**

Dans les Vosges, les enfants ont vécu une semaine placée sous le signe de l'aventure, de la convivialité et de l'autonomie. Au programme : accrobranche au Bol d'Air, journée à la base de loisirs de Saulxures et sa structure Aquafly, olympiades, parcours VTT, visite de la Confiserie La Bressaude et Schlitte Mountain.

Les soirées ont également rythmé le séjour avec des jeux de société, du cinéma, un casino, une boom et le fil rouge du célèbre jeu «Loup-Garou», très apprécié des participants.

Au-delà des activités, cette semaine a permis de développer l'autonomie, l'esprit d'équipe et la confiance en soi. Les enfants ont particulièrement apprécié la diversité des activités, la bonne ambiance et l'investissement de l'équipe d'animation.

**Cirque Équestre à Cocico**

Du 17 au 23 août, 24 enfants ont vécu une semaine au Cirque Cocico, en Bourgogne. Dans un cadre verdoyant et familial, ils se sont initiés aux arts du cirque et à l'équitation : jonglage, acrobaties, expression corporelle, voltige équestre et soins aux poneys.

Cette expérience a favorisé l'autonomie, la confiance en soi et la vie de groupe. Le point d'orgue du séjour fut le spectacle présenté sous le chapiteau devant les familles. Tours de cirque, acrobaties et prestations équestres ont permis aux enfants de montrer les progrès accomplis durant la semaine.



Deux séjours riches en découvertes, en partage et en émotions, qui laisseront de beaux souvenirs aux enfants comme aux équipes qui les ont accompagnés.

## Saison 2026/2027
## Accueil périscolaire/extrascolaire

### Les dates à retenir

*Pour faciliter l'organisation des familles et des équipes d'animation, voici les principales modalités d'inscription et d'annulation aux différents accueils proposés par Le Soleil Bacot.*



**Périscolaire matin et soir :** les inscriptions et annulations doivent être effectuées au plus tard 3 jours ouvrables avant la date concernée.

**Mercredi :** les inscriptions et annulations sont à effectuer au plus tard le mercredi soir pour le mercredi suivant. *Une inscription est également possible pour le mercredi après-midi avec repas.*

**Vacances scolaires :** les inscriptions et modifications doivent être effectuées avant les dates limites ci-contre.

Pensez à anticiper vos démarches !

Le respect des dates limites permet aux équipes de préparer au mieux l'accueil des enfants et les activités proposées.

### Inscriptions vacances scolaires

| PÉRIODE | DATE LIMITE |
|---|---|
| Vacances de Noël | 7 décembre 2026 |
| Vacances d'hiver | 25 janvier 2027 |
| Vacances de printemps | 22 mars 2027 |
| Vacances d'été – juillet | 21 juin 2027 |
| Vacances d'été – août | 19 juillet 2027 |

Pour toute question ou demande d'information complémentaire, l'équipe du Soleil Bacot est à votre disposition :

lesoleilbacot@ville-boisleroi.fr - 01 60 69 11 22








Le 1000 pattes est un Pédibus où les enfants sont heureux d'aller à l'école ensemble.

**Rejoignez les accompagnateurs du 1000 Pattes !**

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis matin, si vous êtes disponible de 8h à 8h45, ponctuellement ou régulièrement ?

**Inscrivez-vous au 01 60 59 18 06**




La commune de Bois-le-Roi recherche des animateurs pour rejoindre l'équipe de son accueil de loisirs, qui accueille les enfants de la maternelle au CM2.

*Au programme : encadrement des enfants, sorties, projets d'animation et participation à la vie de la structure. BAFA ou diplôme dans l'animation apprécié.*

**Candidatez** *(CV + lettre de motivation)*

recrutement@ville-boisleroi.fr




**Devenez sapeur-pompier volontaire !**

Envie d'être utile et de donner du sens à votre engagement ?

Rejoignez les sapeurs-pompiers de Bois-le-Roi et partagez des valeurs de solidarité, de courage et de cohésion.

**Centre de secours de Bois-le-Roi**

**01 64 81 29 90**

# Repas des aînés - 2026

**Le repas de nos aînés se tiendra, comme l'an passé, au Chalet du Moulin à Chailly-en-Bière, les mardi 15 et mercredi 16 décembre à midi. Le repas est offert à tous les Bacots de plus de 65 ans.**

**Pour les Bacots de plus de 70 ans ne pouvant participer à ce repas, un colis gourmand est proposé. Il sera distribué le vendredi 4 décembre, de 14h à 17h, à la mairie de Bois-le-Roi.**

**Nous vous invitons dès à présent à retourner votre bulletin d'inscription au CCAS, à l'aide du coupon-réponse ci-dessous, à déposer en mairie au 4 avenue Paul Doumer à Bois-le-Roi ou par courriel ccas@ville-boisleroi.fr ou par SMS au 06 27 99 77 12, avant le 7 novembre 2026.**

## Coupon-réponse

**1ère personne du foyer**

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Date de naissance :** .....

**2ème personne du foyer**

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Date de naissance :** .....

**Adresse :** .....

**Tél :** ..... **E-mail :** .....

☐ **Je souhaite participer au repas :** *(offert aux Bacots de + 65 ans)* ☐ **Mardi 15 décembre** ☐ **Mercredi 16 décembre**

☐ *J'ai besoin d'un accompagnement pour me rendre au repas*

☐ **Je souhaite bénéficier du colis de Noël** *(offert aux Bacots de + 70 ans ne participant au repas) :*

☐ **Je vais venir le chercher à la mairie de Bois-Le-Roi, le vendredi 4 décembre de 14h à 17h.**

☐ **Je ne peux pas me déplacer, M / Mme ..... viendra le chercher à ma place.**

☐ **Je ne peux pas me déplacer et je souhaite qu'il me soit livré à mon domicile**

# Assistante maternelle

## Un **métier** qui a du cœur… et de l'avenir



Accueillir un enfant, l'accompagner dans ses premières découvertes et l'aider à grandir : être assistante maternelle, c'est un métier riche en échanges, en responsabilités et en petites victoires du quotidien. Jeux, histoires, activités, sorties et premiers apprentissages rythment des journées qui ne se ressemblent jamais.

Patience, énergie, organisation et sens de l'écoute sont au cœur de cette profession, qui repose également sur une relation de confiance avec les parents. Un agrément et une formation spécifique sont obligatoires pour exercer.

Et pourquoi pas vous ? Si vous aimez le contact avec les jeunes enfants et souhaitez exercer une activité professionnelle à votre domicile, le métier d'assistante maternelle peut être une belle opportunité, tout en répondant à un besoin essentiel des familles.

**Vous souhaitez en savoir plus ?**

Le Département de Seine-et-Marne accompagne les personnes souhaitant devenir assistantes maternelles : démarches d'agrément, réunion d'information et formation.

Renseignements : Département de Seine-et-Marne
01 64 14 77 77 – seine-et-marne.fr

### 5 raisons de découvrir le métier

**UN MÉTIER UTILE**
Accompagner les enfants dans leurs premières années.

**À DOMICILE**
Exercer chez soi dans un environnement adapté.

**DES PREMIERS APPRENTISSAGES**
Jouer, découvrir, grandir et gagner en autonomie.

**UNE RELATION DE CONFIANCE**
Construire un lien privilégié avec les enfants et leurs parents.

**UN MÉTIER D'AVENIR**
Répondre aux besoins des familles et participer à la vie locale.



7 TER rue des Sesçois - Bois-le-Roi

**Horaires :** du mardi au vendredi de 9H00 à 18H00
et le samedi de 10H00 à 13H00.

**Tél.** : 06 09 385 444

**Mail :** jaro.cycles@free.fr

**Insta / FB :** @jaro.cycles

# @Jaro.Cycles

## Donner une seconde vie aux vélos

Né en Pologne et arrivé en France à l'âge de 8 ans, Jaroslaw, 50 ans, est Bacot depuis près de quatre ans. Après une licence en droit, il passe plusieurs années à la protection civile de la préfecture de Seine-et-Marne. Il gère ensuite une entreprise de vente de canapés sur mesure avec même une boutique à Bois-le-Roi, et simultanément un négoce de matériaux d'isolation ! Il revend son entreprise il y a 2 ans pour se consacrer pleinement à sa passion : le vélo.

Depuis l'âge de 8 ans, Jaroslaw roule, mais surtout répare, rénove et restaure des vélos. Formé, mais principalement autodidacte, il a toujours aimé récupérer d'anciennes bicyclettes pour leur donner une nouvelle vie. Les vélos anciens ont ainsi trouvé une seconde jeunesse entre ses mains.

Après avoir exercé cette passion pendant près de 20 ans dans son garage, il franchit enfin le pas ! En janvier 2026, il ouvre son atelier Jaro Cycles, rue des Sesçois à Bois-le-Roi. Son activité se partage entre la réparation et l'entretien de tous types de vélos modernes, mais aussi le recyclage et la restauration de cycles anciens lorsque l'activité de l'atelier le lui permet. Une démarche qui associe savoir-faire, écologie, esthétique et goût du vintage. « *Dans Jaro Cycles, il y a «je recycle» !* », souligne-t-il avec le sourire.

Pour Jaroslaw, Bois-le-Roi est un lieu particulièrement adapté à cette activité, avec ses nombreux itinéraires cyclables et son environnement tourné vers le sport, la nature et l'écologie. Son atelier est aussi un lieu de rencontres avec les habitants et les cyclistes de passage.

Dès cette année, Jaroslaw a d'ailleurs participé à plusieurs manifestations liées au vélo, avec la Vie à Vélo à Samois-sur-Seine, ainsi qu'au Polonika Rallye Vélo Vintage, consacré aux cycles anciens.

N'hésitez pas à le contacter pour lui confier votre monture !





# Ryca Studio Pilates

## Un nouveau lieu dédié au mouvement à Bois-le-Roi

Pendant plusieurs années, Yuliya a travaillé comme directrice d'études de marché. Le sport et le mouvement ont pourtant toujours occupé une place importante dans sa vie. Peu à peu, le Pilates prend une place grandissante. Souhaitant approfondir sa connaissance du corps et du mouvement, elle se forme professionnellement, puis commence à enseigner à Paris et à Bois-le-Roi.

L'idée d'ouvrir son propre studio s'impose alors naturellement. Le choix de notre commune va de soi : Yuliya y vit, sa famille également, et elle y donnait déjà des cours. « *Cela faisait longtemps que je regardais cet emplacement ! Lorsqu'il s'est libéré, je me suis dit que c'était peut-être le moment.* »

RYCA propose du Pilates sur tapis, en groupes de six personnes maximum, ainsi que du Pilates sur Reformer. Cette machine permet notamment de travailler la force, la mobilité, la stabilité et le contrôle du mouvement.

Les séances sont limitées à trois personnes pour favoriser un accompagnement attentif et personnalisé. Le studio propose également des séances privées notamment pour les personnes souhaitant débuter, progresser ou travailler autour d'objectifs particuliers.

Pas besoin d'être sportif ou souple pour commencer : les séances sont ouvertes à tous les niveaux. Les petits groupes permettent d'adapter les exercices aux possibilités et aux objectifs de chacun.
« *Mon objectif n'est pas que tout le monde fasse la même chose de la même façon, mais que chacun puisse progresser à son rythme, mieux comprendre son corps et prendre plaisir à bouger.* »
Pour découvrir le studio, RYCA propose notamment des cours à l'unité, des cartes de séances, des cours découverte et des séances privées.

Le planning et les réservations sont accessibles en ligne sur **rycapilates.com**.



94 avenue Foch - Bois-le-Roi
Tél : 06 29 89 05 63
Mail : info@rycapilates.com
rycapilates.com
FB et insta : @rycapilates.blr

# L'Orée du Bois

## Un lieu de vie pour les seniors à Bois-le-Roi

L'EHPAD L'Orée du Bois accueille les personnes âgées de 60 ans et plus dans un environnement calme et verdoyant. L'établissement dispose de 67 places, dont 64 en hébergement permanent et 3 en hébergement temporaire. Il propose également un **accueil de jour de 10 places**, offrant une solution adaptée aux personnes souhaitant bénéficier d'un accompagnement à la journée et permettant de soutenir les proches aidants.

L'Orée du Bois propose un cadre de vie confortable et convivial : espaces privatifs, restaurant, bibliothèque, espaces de rééducation et de bien-être. Une équipe pluridisciplinaire accompagne les résidents au quotidien, dans le respect de leurs besoins, de leurs habitudes et de leur autonomie.

À proximité, la Villa Les Écureuils propose également un accueil de jour thérapeutique destiné notamment aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de maladies apparentées *(en savoir plus à la page 21 de ce magazine).*

L'établissement s'investit également dans des projets culturels et artistiques qui permettent aux résidents de continuer à créer, à s'exprimer et à vivre des expériences collectives.

Parmi eux, « Miroir Miroir » fut un projet chorégraphique hors du commun. Pendant six mois, des résidents dont certains âgés de plus de 90 ans, ont répété aux côtés de danseurs professionnels et de soignants, sous la direction artistique de Cécile Combaret et Tarek Aït Meddour.

Le 25 septembre 2026, 4 résidents de l'EHPAD ont participé au spectacle, sur la scène du Théâtre Le 13e Art à Paris, devant près de 900 spectateurs.

Bien plus qu'une animation, « Miroir Miroir » est une véritable création artistique qui interroge notre regard sur le vieillissement et nos aînés.






L'Orée du Bois - Groupe ACPPA
3 Rue Gustave Baudoin - Bois-le-Roi
01 64 87 12 77
ehpad-loreedubois.groupe-acppa.fr
loreedubois@groupe-acppa.fr

# Se souvenir de la Libération

## Bois-le-Roi, 23 août 1944.

*À l'occasion de la commémoration de la Libération de Bois-le-Roi, ce discours de Michèle Saliot, lu le 30 août 2026, revient sur les journées des 23 et 24 août 1944. À travers le récit de l'arrivée des troupes américaines et la bataille de Valvins, il mêle le récit historique au témoignage poignant d'une famille au plus près des combats. Une manière de faire revivre, ces heures où la liberté retrouvée s'est écrite au cœur de nos villages.*



En ce jour de commémoration, nous avions déjà évoqué l'arrivée des Américains dans notre village (...) Aujourd'hui, en parallèle à l'histoire officielle, un témoignage de première main sur la bataille de Valvins, écrit par une mère de famille qui louait chaque année une maison à Samoreau pour les vacances d'été, avec son mari et ses enfants, tout près du pont de Valvins. Cette maison, c'est l'héroïne de l'histoire.

Les blindés américains traversent Bois-le-Roi à 9h30. Ils ne rencontrent aucune résistance. Les Allemands avaient quitté Bois-le-Roi une semaine auparavant. Les derniers Allemands fuyaient sur des vélos empruntés ; ils passaient le pont de Chartrettes et le faisaient sauter à 9h45.

Les Américains arrivaient juste trop tard. Si Bois-le-Roi avait pu protéger son pont, la bataille de Valvins aurait peut-être été moins meurtrière. (...)

La colonne de blindés américains, suivie par des Bacots qui s'en souviennent, remonte l'avenue Foch puis l'avenue Joffre en direction, du pont de Valvins. Les Allemands les attendent là.

À 11 h, ils traversent Samois et prennent la direction du pont. Ils doivent faire leur jonction avec le 11e régiment. le 11e régiment emprunte l'avenue de Valvins qui le mène à la Seine. Devant lui, une autochenille allemande et un side-car fuient pour franchir la Seine. Ils se retrouvent nez à nez avec l'automitrailleuse américaine qui débouche de la route de Bourgogne. Dans un face-à-face terrible, ils échangent des coups de feu. Les véhicules allemands sont incendiés, les occupants tués.

Les deux sections américaines se rejoignent, s'assurent que le pont est intact et commencent à s'engager. Alertée par la canonnade, la population civile se replie.

Du côté de la petite maison, la mère de famille prend des notes : « *Nous venions de déjeuner. Des coups de feu très proches, venant des rives du fleuve, éclatent vers 13h30...* » Elle aperçoit alors, sur l'autre rive, une petite colonne allemande qui se replie vers le pont, quelques autos qui roulent lentement. Pour elle, cela veut dire : « *Les Américains ! Enfin ! Tout près !* »

13h30 : la petite colonne qu'elle aperçoit, c'est l'arrière-garde de la Wehrmacht qui va traverser le pont de Valvins, (...) Après leur traversée, les Allemands font sauter le pont de Valvins. Ils ont décidé de se battre et vont opposer une résistance farouche aux Américains ; ils montent les coteaux en se retranchant derrière les maisons et les haies et atteignent les hauteurs de Vulaines et de Samoreau.

Dans la petite maison : « *Cette fois, ils sont vraiment là ! Après quelques instants de calme, la fusillade, reprise violemment, crépite autour de nous, le tac-tac des mitrailleuses se déclenche, on entend les premiers sifflements des obus. La cave est prête... Les balles frappent d'un bruit sec la façade de la maison qui regarde le fleuve. Les enfants sont vite habitués à ce bruit...* »

Des hauteurs, des tirs de barrage s'abattent sur les Américains. Du côté américain, il faut improviser un pont flottant. (...) À 17h, les Allemands demandent du renfort qui arrive par le Bas-Samoreau. La colonne de véhicules allemands qui s'étire le long de la Seine, repérée par les chasseurs-bombardiers américains qui attaquent, est anéantie. Puis c'est le calme total. Dans la petite maison : « *À la fin de la journée... une grande accalmie se produit. Chacun sort, joie générale mais vague... On dit que les Américains ont passé le fleuve. Mais où exactement ? Et où sont encore les Allemands ? Très près, certes, dans le haut du village, car la fusillade reprend.* »

Les Allemands avaient atteint le haut du village dans la nuit. Dès 22h, ils contre-attaquent du haut de Samoreau. Malgré le feu intense, les Gl venus en canoës s'infiltrent dans le village.

Dans la petite maison : « *De minuit jusqu'à l'aube, le bombardement est violent... Avec le jour s'établit une accalmie et, par un soupirail, nous essayons de voir ce qui se passe autour de la maison.* ». Le jeudi 24 août, peu avant le lever du soleil, il pleut. Ils aperçoivent juste sous la fenêtre donnant sur la rue un petit poste, protégé de la pluie par une bâche, qui surveille la rue.

La fusillade reprend ! Un soldat du petit poste étant blessé et évacué, la famille offre alors à leurs nouveaux amis de s'installer dans la maison pour être protégés. Sont mises en place dans le salon du rez-de-chaussée et dans la salle de bains du premier étage une arme antichar, une mitrailleuse et des fusils ! « *Des soldats allemands débouchant du coin de l'épicerie d'en face tentent d'approcher de la ligne où se trouvent les Américains, mais ceux-ci ripostent. Deux Allemands sont abattus.* »

Vers 17h le bombardement des pièces américaines reprend plus violemment. « *Un soldat du haut de l'escalier crie : les voilà, les voilà, nos boys !* » Et les Américains arrivent ! Ils arrivent par le fond du jardin et submergent le village. La mère de famille, saisie par l'émotion, nous dit ces mots qui résument si justement la Libération dans notre pays :

« *La réalité efface tous les rêves et une émotion indicible nous serre la gorge devant le spectacle, si étonnant pour nous, de cette armée nouvelle venue du Nouveau Monde et qui déferle sur ce vieux village des bords de la Seine.* »

***Michèle Saliot — Août 2026***

*Vous pouvez retrouver le discours complet en scannant le QR code :*

*https://ville-boisleroi.fr/article/23-et-24-aout-1944-bataille-de-valvin*





## NAISSANCE

Bienvenue aux petites bacottes

### Mai 2026

**7 mai 2026**

Julia, Victoria TAUREAU

### Août 2026

**21 août 2026**

Albane, Fleur CUZIN

## MARIAGE

Félicitations aux mariés

### Juin 2026

**19 juin 2026**
Charlotte, Eugénie SALOMÉ & Guillaume, Christian, Julien, Florent SAVARD

**20 juin 2026**
Amandine, Liliane LESGARDS & Jérémy, Vincent CAUDRON

Yannick, Daniel, Jean GROSOS & Rebecca, Elizabeth COATES

**27 juin 2026**
Boris COCCOLO & Olena SLUCHYNSKA

### Juillet 2026

**4 juillet 2026**
David, Jean-Claude, Charles ROUSSEAU & Mariane OVTCHARENKO

Marc, SAUZEDDE & Catherine DZIERSZINSKI

**25 juillet 2026**
Emilie, Brigitte, Clara, Josiane NUNES & Alexandre LABELLE

### Septembre 2026

**12 septembre 2026**
Pierre-Louis, Michel, André FAINEANT & Daria LENEVA

## DÉCÈS

Sincères condoléances aux familles

### Mars 2026

**14 mars 2026**
Philippe, Georges, André MONIN (86 ans)

### Mai 2026

**8 mai 2026**
Patrice, François BRETON (65 ans)

### Juin 2026

**11 juin 2026**
Louis, Jack LEGROS (85 ans)

**18 juin 2026**
Anna ETCHEBERRY veuve GIBLIN (97 ans)

**21 juin 2026**
Etienne, Clément DINTILHAC (44 ans)

**23 juin 2026**
Marie-Thérèse, Odile, Nathalie LAMY veuve BUJON (90 ans)

**29 juin 2026**
Guy, Georges DERBOIS (79 ans)

### Juillet 2026

**24 juillet 2026**
Jean, Paul, Daniel GANDOLFO (72 ans)

### Septembre 2026

**16 septembre 2026**
Marcel, Jules, Albert PAUVERT (92 ans)



Conformément à la loi Informatique et Libertés complétée par le Règlement général sur la protection des données (RGPD) à caractère personnel, les informations figurant ci-dessus sont donc uniquement publiées avec le consentement des familles

# Tribunes libres

→ **Les textes sont retranscrits dans leur intégralité à la virgule près et sont publiés sous l'entière responsabilité de leurs auteurs**

Vivre La Démocratie
Écouter, Rassembler, Agir

**Pour une démocratie locale plus ouverte et participative**

La démocratie locale ne se résume pas au rendez-vous des urnes. Elle consiste aussi à partager l'information, expliquer les décisions, écouter les désaccords et associer les habitants aux projets qui concernent leur quotidien. **Construire la commune de demain ne peut se faire sans celles et ceux qui la font vivre chaque jour.**

C'est dans cet esprit que nous voulons faire évoluer durablement notre manière de décider. Les réunions publiques, les groupes de travail associant majorité et opposition, ainsi que les démarches de concertation engagées sur le PLUi, Chantemerle, l'Île de Loisirs ou encore les questions liées à l'enfance traduisent cette volonté : permettre à chacune et chacun de mieux comprendre les projets, de poser ses questions et de contribuer à la réflexion collective.

**La transparence est une condition essentielle de la confiance.** Pour participer de manière éclairée à la vie locale, chaque habitant doit pouvoir disposer d'une information claire et accessible sur les choix municipaux, les calendriers de réalisation, les enjeux environnementaux, les conséquences pour la vie quotidienne et les moyens engagés. Informer, c'est donner à toutes et tous les mêmes éléments pour comprendre les décisions, en saisir les contraintes et en discuter les orientations.

En initiant ces temps d'échanges réguliers, VLD réaffirme sa vision de la politique locale, fondée sur la proximité, l'écoute et l'intérêt général. Nous sommes convaincus que la démocratie participative ne se décrète pas : elle se construit dans la durée, par des rendez-vous réguliers et des échanges sincères entre les élus et les habitants.

Ces rencontres ne doivent pas être de simples présentations de projets déjà définis. Elles ont vocation à ouvrir un dialogue direct, à faire remonter l'expérience du terrain et à enrichir la réflexion des élus grâce aux observations des habitants. Chacun doit pouvoir exprimer ses interrogations, partager ses propositions ou faire part de ses désaccords dans un cadre respectueux et constructif. Si toutes les demandes ne peuvent pas nécessairement être retenues, chacune mérite d'être entendue et examinée avec attention. La concertation doit ainsi permettre de mieux éclairer les choix et, lorsque cela est possible, de faire évoluer les projets.

Cette exigence de transparence vaut également lorsque des situations sensibles surviennent. La confiance repose alors sur une information précise, rapide et transparente, dans le respect des personnes concernées et des procédures. C'est dans cet esprit que nous avons informé les familles lorsque trois animateurs de l'ALSH ont dû être écartés dans l'attente des vérifications nécessaires concernant leur honorabilité. C'est aussi dans cet esprit que nous vous avons informés de la situation de Bois-le-Roi au regard de nos obligations en matière de logement social. Dans ces circonstances, comme dans la conduite des projets municipaux, notre responsabilité est de communiquer avec sérieux, sans précipitation ni omission, et de rendre compte de notre action.

**Notre méthode tient finalement en quelques mots : dire les choses, écouter, vérifier, corriger lorsque c'est nécessaire et agir.**

Mais notre responsabilité est de préparer l'avenir sans renoncer à ce qui fait la force de Bois-le-Roi : son environnement, son caractère de village, la qualité de ses services et surtout la qualité de ses relations entre habitants. Le développement de notre commune doit être maîtrisé et réfléchi, en tenant compte de son identité, de son cadre de vie et des besoins de celles et ceux qui y vivent.

**Nous voulons restaurer durablement la confiance entre les élus et les habitants, en donnant à chacun une information claire et en créant davantage d'occasions de participer aux décisions qui concernent notre commune. C'est ensemble que nous préparerons son avenir.**

---

Réussir Ensemble
Écologie Économie Social

Après cet été catastrophique pour le Pays de Fontainebleau, marqué par les incendies qui ont ravagé notre précieux massif forestier sur plus de 2 000 hectares, soit 10 % de sa surface, mais aussi par un épisode quasi continu de canicule et une sécheresse sans précédent, nous ne pouvons plus rester simples observateurs. Il est impératif d'anticiper et de s'adapter à ces épisodes en renforçant notre résilience climatique :

**-Repenser le confort d'été de nos bâtiments,** notamment de nos équipements publics (écoles, gymnase, médiathèque) ;

**-Mieux gérer, protéger et entretenir notre forêt ;**

**-Limiter l'imperméabilisation des sols** en maîtrisant les constructions ;

**-Conserver les zones humides, les mares, les rus ;**

**-Protéger notre patrimoine végétal,** en particulier les arbres.

L'été 2026 nous a brûlés. Il nous a aussi réunis : jamais la mobilisation pour notre forêt n'a été aussi forte. Nous devons aujourd'hui transformer cette émotion en stratégie, et cette stratégie en actes. Le chantier de modification du PLUi qui démarre devra prendre en compte ces préoccupations.

---

ECOCITOYENNE

**Une rentrée qui pose déjà plusieurs questions**

La rentrée scolaire s'est accompagnée de plusieurs mauvaises nouvelles pour les familles. D'abord, l'augmentation du taux d'effort appliqué au prix des repas a entrainé une hausse des tarifs de restauration. À cela se sont ajoutés les dysfonctionnements du logiciel de réservation des repas, qui n'a pas facilité la gestion quotidienne des familles. Enfin, une nouvelle règle interdit désormais aux enfants de sortir seuls de l'étude. Même avec l'accord de leurs parents ! Cette décision va à l'encontre de l'apprentissage de l'autonomie et complique la participation des enfants à des activités sportives ou culturelles à la suite de l'étude.

La rentrée est aussi l'occasion de revenir sur la fermeture des écoles lors des fortes chaleurs des dernières années. Lors du conseil municipal du 2 juillet, nous avions proposé d'étudier rapidement des solutions comme des ventilateurs de plafond, des ombrières ou des brumisateurs, ainsi que, à moyen et long terme, des travaux de réhabilitation énergétique. Nous avions également interrogé la municipalité sur la réversibilité des pompes à chaleur prévues aux Viarons et à la crèche, et sur la possibilité d'installer un système similaire à Métra. Nous sommes toujours en attente de réponses claires sur ces points.

**Chaleur, inondations, incendies : il faut anticiper**

Les fortes chaleurs ne sont pourtant qu'une partie des défis auxquels notre commune doit désormais faire face. Fin août, des précipitations intenses ont provoqué des inondations, touchant notamment les locaux de la crèche et de l'accueil de loisirs. Cet été, un grand incendie a également profondément affecté la forêt de Fontainebleau.

Chaleur, pluies intenses, sécheresses ou incendies : ces événements illustrent concrètement les conséquences du dérèglement climatique et la nécessité d'agir dès maintenant.

La gestion de l'urgence est indispensable, mais elle ne suffit pas. Le guide DECRIM récemment distribué dans nos boîtes aux lettres informe sur les comportements à adopter face aux risques. Nous devons désormais passer à l'étape suivante : mettre en œuvre un véritable **plan communal d'adaptation au changement climatique.**

Il s'agit d'identifier nos vulnérabilités, de hiérarchiser les risques et de programmer les actions nécessaires : adaptation des bâtiments publics, confort thermique des écoles et équipements, gestion des eaux pluviales et du ruissellement, préservation des sols, végétalisation, protection des espaces naturels et prévention des incendies. Cette démarche permettrait aussi de mieux anticiper les investissements communaux et d'éviter d'agir dans l'urgence après chaque nouvel épisode extrême.

**Adapter notre territoire, préserver notre environnement**

Cette réflexion doit également être liée à la préservation de la biodiversité. Les arbres, les sols perméables, les espaces végétalisés et les milieux naturels contribuent à rafraîchir les espaces urbains, favoriser l'infiltration de l'eau et maintenir les continuités écologiques. Adaptation climatique et biodiversité sont donc étroitement liées.

Or, ces sujets restent largement absents du PLUi adopté l'an passé. La procédure de modification désormais engagée par l'agglomération constitue une occasion de mieux intégrer ces enjeux dans les règles d'urbanisme et d'initier cette **planification indispensable.** Diminution des emprises au sol dans les zones urbaines et d'équipement, inventaires des arbres remarquables et des sources, suppression des secteurs de mixité social de type 2, intégration d'un plan global de mobilité partagée… Nos propositions sont nombreuses.

**Sur ces sujets, comme sur d'autres, faites-nous remonter vos remarques et vos réflexions : elles nourriront nos prochaines interventions.**

Pierre-Antoine Versini, Soline d'Aboville et Guillaume Giraud pour tous les membres de la liste éco-citoyenne

**www.assoecocitoyenneavecvous.fr & www.facebook.com/ecocitoyenne.blr**

## OCTOBRE 2026

### Samedi 31 - 15h
**Ciné'Mômes Halloween**

*Monstres, garous et frissons garantis ! Venez partager en famille une séance spéciale Halloween pleine de surprises.*
*Médiathèque Musidora*




## NOVEMBRE

### Samedi 7 - 10h30
**Accueil des nouveaux habitants**

*Mairie - Salle des Mariages*
*Réservés aux nouveaux Bacots*

### Mercredi 11 10h45
**Commémoration Armistice / 1914-1918**

*Monument aux morts.*




### Samedi 14 – 14h
**Atelier vidéo**

*Dès 11 ans – Durée : 2h*
*Envie de réaliser votre propre film ? Apprenez à filmer et monter une vidéo avec des outils simples et accessibles.*
*Médiathèque Musidora*

### Dimanche 15 - 15h30
**Forêt : le Conte de Nathalie Loizeau**

*Dès 5 ans – Durée : 1h*
*Embarquez pour un voyage musical et poétique dans un univers plein de fantaisie.*
*Sur inscription*
*Médiathèque Musidora*



### Du 21 au 22
**20ème salon de peinture & sculpture**

*CAS 77*
*Salle Marcel Paul*

### Jeudi 26 9h30-13h
**Village prévention «Lumière & vision»**

*Voir encadré ci-dessous.*

### Samedi 28 – 14h
**Atelier 3D**

*Adultes – Durée : 1h30*
*Imaginez votre intérieur en 3D ! Testez vos idées d'aménagement et visualisez vos projets pièce par pièce.*
*Sur inscription*
*Médiathèque Musidora*

### Samedi 28 - 18h
**Projection « Plastic Odyssey – Mission Pacifique »**

*En présence du réalisateur Pierre de Parscau.*
*Partez à la découverte de l'expédition Plastic Odyssey et échangez avec son réalisateur autour de cette aventure engagée.*
*Médiathèque Musidora*

### Dimanche 29
**Loto Téléthon**

*Atelier Bacot De fil en aiguille*
*Salle Marcel Paul*
*Tentez votre chance tout en soutenant le Téléthon ! Un rendez-vous convivial et solidaire à venir partager !*

### Lundi 30 14h30 à 19h30
**Don du sang**
**Salle Marcel Paul**

**1H POUR SAUVER DES VIES**




*Donner son sang est un geste simple, généreux et indispensable. Chaque jour, des milliers de patients ont besoin de transfusions pour être soignés, notamment les personnes atteintes de cancer, victimes d'accidents ou souffrant de maladies chroniques. Aucun produit ne permet aujourd'hui de remplacer le sang humain.*

*Chaque don peut contribuer à sauver plusieurs vies et participe à maintenir les réserves nécessaires aux besoins des patients.*

*Mobilisons-nous et faisons vivre la chaîne de solidarité !*

## VILLAGE « LUMIÈRE & VISION »

**Jeudi 26 novembre de 9h30 à 13h**
**Place de la Gare**



À l'approche de l'hiver, la baisse de la luminosité rend les déplacements plus sensibles. En partenariat avec l'Association Prévention Routière, la Police Municipale organise une action de sensibilisation pour petits et grands. Piétons, cyclistes, utilisateurs de trottinettes et autres EDPM, automobilistes : venez découvrir les bons réflexes pour mieux partager la route et améliorer votre visibilité.

**Au programme :**
- Diagnostic et conseils sur les équipements de visibilité ;
- Tests sur le temps de réaction et sensibilisation aux distractions, notamment au téléphone portable ;
- Conseils pour se déplacer en toute sécurité en période hivernale.

## MARCHÉ DE NOËL NOCTURNE

**Samedi 5 décembre 16h à 21h**
**Parc de la mairie**

*La magie de Noël s'invite à Bois-le-Roi !*




**Venez partager une soirée festive et chaleureuse en famille ou entre amis : tours de poney, maquillage, manège et contes pour les enfants de 16h à 18h, chorale, artisans, cadeaux surprises et gourmandises pour tous les goûts : huîtres, crêpes, chocolat chaud et restauration.**

**Un rendez-vous convivial à ne pas manquer pour préparer les fêtes dans la bonne humeur !**



## DÉCEMBRE

### Vendredi 4
**Colis des seniors**

*Distribution - Mairie*
*(Inscriptions p.29 de ce magazine)*

### Samedi 5 – 16-21h
**Marché de Noël**

*Voir encadré ci-contre*

### Mercredi 9 – 16h
**Atelier carte de vœux**

*avec Canva - Dès 10 ans*
*Créez une carte de vœux unique et personnalisée ! Une initiation ludique pour réaliser vos créations numériques ou à imprimer.*
*Sur inscription*
*Médiathèque Musidora*

### Mercredi 9 – 20h
**Conseil municipal**

*Salle du conseil - Mairie*

### Vendredi 11 – 14h
**Atelier Google Photos**

*Adultes – Durée : 1h30*
*Apprenez à mieux gérer vos photos : tri, sauvegarde, retouche, montage et partage. Donnez une nouvelle vie à vos souvenirs !*
*Sur inscription*
*Médiathèque Musidora*

### Samedi 12
**Spectacles de Noël pour les enfants**

*Salle Marcel Paul*
*11h00 : Spectacle pour les - de 6 ans*
*14h30 : Spectacle pour les 6-12 ans*



### Samedi 12 14h, 15h ou 16h
**Escape Game de Noël**

*Dès 10 ans – Durée : 1h30*
*Le compte à rebours est lancé ! Saurez-vous résoudre les énigmes à temps et sauver la magie de Noël ?*
*Sur inscription*
*Médiathèque Musidora*

### Mardi 15 ou mercredi 16
**Repas des seniors**

*Un moment chaleureux et convivial autour d'un repas partagé au Chalet de Chailly. Une belle occasion de se retrouver et de profiter ensemble.*
*(Inscriptions p.29 de ce magazine)*

### Jeudi 17 – 15h
**Atelier smartphone Assistant au quotidien**

*Adultes – Durée : 1h30*
*Votre smartphone peut vous simplifier la vie ! Découvrez GPS, agenda, rappels, scan de documents et outils d'intelligence artificielle.*
*Sur inscription*
*Médiathèque Musidora*



### Mercredi 23 – 15h
**Ciné'Mômes**

*Accès libre selon disponibilité*
*Médiathèque Musidora*




## JANVIER 2027

### Samedi 9 - 16h
**Vœux du Maire**

*Gymnase Langenargen*

Retrouvez le détail de tous nos évènements sur le site internet www.ville-boisleroi.fr, **Facebook, Instagram,** sans oublier l'application **Neocity** et la programmation culturelle de la médiathèque Musidora



## OCTOBRE 2026

### Dimanche 18 - De 10 à 18h
**Color RUN - Octobre Rose**

Espace des Vergers




## NOVEMBRE

### Mercredi 11 - 12h
**Commémoration Armistice 1914-1918**

*Monument aux morts*

### Du 11 au 15
**Salon des Arts**

*Espace Culturel Renée Wanner*

## DÉCEMBRE

### Samedi 12 - De 10h à 20h
**Marché de Noël**

*Place de la Mairie*



En savoir + sur les évènements de Chartrettes sur : mairie-chartrettes.fr et facebook.com/villedechartrettes



# MARCHÉ de Noël

## ANIMATIONS - CHORALE - RESTAURATION

**5 DÉC**

ARTISANS, PRODUITS
GOURMANDS
ET CADEAUX UNIQUES.

**PARC DE LA MAIRIE**

**NOCTURNE**
**16H00**
**21H00**

BOIS-LE-ROI